

UNIVERSITE MOULOU D MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, DE GESTION ET DES SCIENCES
COMMERCIALES
DEPARTEMENT DES SCIENCES DE GESTION



Mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du Diplôme de Master en
Sciences de Gestion

Option : Management Public

Thème

Le commerce informel et l'occupation illégale
des espaces publics en milieu urbain : cas de la
ville de Tizi-Ouzou

Présenté par :

M^{elle} BENAHMED Sarra

M^{me} BOUTTICHE Tassadit

Encadré par :

Mr. BABOU Omar

Devant les membres de Jury :

Mr. SI MOHAMMED Djamel	Professeur	UMMTO	Président
Mr. BABOU Omar	Maitre-assistant A	UMMTO	Rapporteur
Mr. CHENANE Arezki	Maitre conférence A	UMMTO	Examineur

Promotion : 2018

Remerciements

*Au terme de notre travail, nous remercions le bon Dieu Tout puissant
qui nous a donné le courage pour réaliser ce travail ;*

*Un grand merci pour Mr BABOU Omar pour nous avoir dirigé sur ce
sujet, par ses conseils et son aide ;*

*Je remercie l'ensemble du jury d'avoir accepté d'examiner notre travail ;
Sans oublier de remercier tous nos enseignants de l'université moufoud
Mammeri ;*

*Enfin, on exprime notre gratitude à tous ceux qui ont contribué de près
ou de loin à la réalisation de ce mémoire.*

Dédicaces

Je dédie ce travail à tous ceux qui me sont chers :

Ma chère famille

Mon cher fiancé Amar

Ma chère belle famille

Mes chères amies Ouarda, Tassadit, Thinhinane,

Sarra

Dédicaces

Je dédie ce travail à tous ceux qui me sont chers :

Ma chère famille

Mon cher mari

Mon cher fils

Tassadit

Liste des abréviations :

AEP : Alimentation en Eau Potable.

APC : Assemblée Populaire Communal.

AUIC : agglomération urbaine intercommunale.

BIT : Bureau International de Travail.

BTP : Bâtiments et Travaux Publics.

BTPH : société de Bâtiments Travaux Publics et Hydrauliques.

CASNOS : Caisse Nationale de Sécurité Sociale des non-Salariés.

CENEAP : Centre National d'Etude et d'Analyse pour la Population et le développement.

DCW : Direction du Commerce de la Wilaya.

DPSB : Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires.

OIT : l'Organisation Internationale du Travail.

ONS : Office National des Statistiques.

PIB : Produit Intérieur Brut.

SCN : Système de Comptabilité Nationale.

UEMOA : l'Union Economique et Monétaire d'Afrique de l'Ouest.

PAS : Politique d'Ajustement Structurel.

SOMMAIRE

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale	01
Chapitre01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel.....	07
Section01 : historique et définitions de concept secteur informel.....	09
Section 02 : la relation entre le formel et l’informel.....	19
Section 03 : le commerce informel en Algérie.....	22
Section 04 : les causes et les conséquences du secteur informel	26
Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain.....	32
Section 01 : généralités sur le milieu urbain.....	34
Section 02 : les activités commerciales et l’occupation des trottoirs.....	49
Section 03 : les conséquences de l’occupation des trottoirs.....	52
Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l’enquête.....	56
Section 01 : Présentation de milieu d’étude et la méthodologie de l’enquête.....	57
Section 02 : Présentation et analyse des données.....	66
Section 03 : synthèses et résultats de l’enquête.....	80
Conclusion générale.....	84
Bibliographie.....	88
Annexes.....	93
Liste des tableaux et des figures.....	109
Liste des annexes.....	112
Table de matière.....	113

Introduction générale

L'Algérie, comme beaucoup de pays en voie de développement, connaît depuis plusieurs décennies les phénomènes d'exode rural et d'explosion démographique. Ces deux derniers ont causé, d'un côté, une urbanisation accélérée et accompagnée d'une accumulation massive de migrants dans les périphéries des villes, et de l'autre côté, le nombre d'emplois créés diminue de plus en plus, notamment, dans le secteur public industriel.

Ces populations survivent malgré tout, elles cherchent des solutions dans la plupart des cas en toute illégalité (vendeurs ambulants, vendeurs de la rue). Toutes ces nombreuses activités, depuis 1972, on les nomme « *informelles* » (économie informelle, secteur informel) qui s'est imposé, car c'est un mot qui n'est pas précis.

Le concept de « *secteur informel* » ou « *non structuré* » renvoie à un ensemble d'activités notamment commerciales, ce dernier est apparu en début des années 70, avec le lancement du programme mondial de l'emploi par le Bureau International du Travail et la publication du fameux rapport sur le Kenya en 1972.

En Algérie, ce phénomène a connu trois étapes de développement depuis l'indépendance à ce jour. Une première période où les autorités ignoraient totalement l'existence du secteur informel, une deuxième période où il a connu un développement sans précédent et une troisième où son existence a été toléré par les pouvoirs publics.

La récession économique qui a touché l'Algérie et la plupart des pays en développement dans les années 1980 et les politiques d'ajustements structurels (PAS) qui s'en étaient suivies, ont engendré un développement remarquable des activités informelles. Pour contrecarrer certains effets négatifs des politiques d'ajustement (érosion du pouvoir d'achat, crise de l'emploi), de nombreux ménages se sont impliqués dans des activités informelles diverses, pluriactivité, travail à domicile, commerce ambulant.

Les difficultés liées à la crise économique et les solutions d'adaptation développées par la population font ressortir l'importance du secteur informel dans l'économie Algérienne. Ces activités informelles contribuent pour une part non négligeable au PIB.

Parlant des activités informelles, il y a lieu de dire que l'exercice de ces activités se déroule, le plus souvent, au niveau des villes, plus exactement dans les espaces publics, qui

sont en réalité des espaces réservés et affectés à plusieurs fonctions et usages communs aux citoyens.

Les espaces publics qui sont des lieux où se déroulent les différentes pratiques de la vie urbaine, telles que la circulation, la détente ou la rencontre, subissent les différentes mutations qui se lisent à travers l'évolution de leurs fonctions et leurs usagers.

L'occupation illégale de ces espaces publics par le commerce informel dans les villes pose un problème de gestion de l'espace urbain, dans un contexte d'urbanisation rapide et de paupérisation croissante des citoyens. Si ce phénomène n'est pas nouveau, il prend de plus en plus d'ampleur.

Problématique d'étude :

L'occupation par les commerçants l'espace public, s'envahissant de larges portions de trottoirs pour exposer leurs marchandises ou des parties de la chaussée pour les réserver à leurs véhicules, est devenue une pratique courante au niveau de la majorité des agglomérations Algériennes.

Ainsi, le débat sur l'espace public et son occupation illégale dans les villes posent un problème particulier de gestion de l'espace urbain dans un contexte plus général de celui d'une urbanisation rapide et mal maîtrisée par l'ensemble des acteurs du développement urbain. L'espace public n'est public que s'il est ouvert et accessible à tout le monde. C'est un espace de rencontre, d'échange, de communication et de socialisation à l'image de la ville.

L'espace public est donc un espace plurifonctionnel, destiné à des usages multiples pour l'épanouissement individuel et collectif des citoyens d'une ville. En effet, une simple observation laisse voir que les espaces publics en général, les trottoirs en particulier, et même les emprises de certaines voies sont occupées pour de multiples activités. Ainsi comment se pose le problème de l'occupation de ces espaces dans la ville de TIZI OUZOU ? Plus précisément, la question principale à laquelle nous tenterons de répondre tout au long de notre mémoire est de savoir :

➤ Pourquoi les espaces publics sont-ils occupés illégalement ?

Afin de bien cerner cette problématique, nous avons mené une petite enquête par laquelle nous avons tenté de faire partager l'avis des acteurs du marché informel de la ville de Tizi-Ouzou.

Ces acteurs qui occupent illégalement les espaces publics vont certainement engendrer des réponses particulières aux questions secondaires suivantes :

1. Quelles sont les causes qui mènent les individus à occuper les espaces publics ?
2. Qui sont les catégories des citoyens qui commercialisent les activités informelles ?
3. Comment les autorités locales réagissent lors de ce phénomène ?
4. Quel est l'impact des activités informelles sur le milieu urbain ?

Pour répondre aux questions soulevées ci-dessus et en vue de confirmer ou d'infirmer les hypothèses formulées, nous suivrons une démarche consistant à partir d'un système d'hypothèses que nous tenterons de vérifier en exploitant les données de l'enquête de terrain.

Dans cette recherche on émet les hypothèses suivantes :

Hypothèse 01 :

L'occupation illégale des espaces publics par les individus apparaît comme une solution pour avoir des revenus.

Hypothèse 02 :

Les jeunes qui sont en chômage, sont eux qui créent des petites activités informelles dans le but d'améliorer leur situation socio-économique.

Hypothèse 03 :

La souplesse des autorités locales conduit les commerçants à squatter les espaces publics notamment les trottoirs.

Motivation et pertinence du sujet :

Nous nous sommes intéressées à étudier le commerce informel et l'occupation des espaces publics dans la ville de Tizi-Ouzou, du fait de la généralisation du phénomène, de sa pertinence et de sa visibilité quotidienne.

En effet, dans le contexte de crise socio-économique, chacun essaye de s'auto-employer dans le souci d'améliorer les conditions socio-économiques, les populations se lancent dans des activités pouvant leur permettre de vivre ou au moins survivre.

La rue est devenue pour un bon nombre de citoyens le principal lieu d'exercice de leurs activités, le détournant ainsi de sa fonction et de son usage premier, à savoir le passage des piétons ; ce qui pose problème non seulement au niveau de la gestion de l'espace public et de l'aménagement urbain, mais et surtout au niveau de la gouvernance urbaine, vu les conséquences néfastes que de telles pratiques ont sur les riverains et les passants.

Il est à noter que l'utilisation des trottoirs comme des lieux d'exercice des activités commerciales a des impacts sur les populations. C'est le cas depuis quelques années avec la rude concurrence (exposition par les occupants du trottoir devant les magasins des mêmes articles qui se trouvent dans les magasins) lancée contre les magasins de ventes par les commerçants qui exposent dans les rues.

Structure du mémoire :

Notre travail est structuré en trois chapitres. Les deux premiers chapitres feront l'objet d'un niveau théorique qui porte sur la délimitation du cadre théorique des travaux antérieurs se rapportant directement au thème, il s'agit d'un essai de compréhension théorique du secteur informel et l'étude des espaces publics, nous traiterons les chapitres suivants :

Le premier chapitre intitulé le cadre théorique et conceptuel du secteur informel est consacré à des concepts et des notions concernant le secteur informel, nous allons évoquer dans un premier temps les différentes définitions du secteur informel. Par la suite, la différence entre l'économie formel et informel, et comme troisième section qui porte sur l'économie informelle en Algérie. Enfin, on finira par la dernière section qui traite les différentes causes et conséquences de ce phénomène.

Le second chapitre intitulé les activités informelles en milieu urbain porte sur l'occupation de l'espace public, nous présentons dans un premier point des généralités sur la ville et l'espace public, ensuite nous dévoilons les différentes activités informelles commerciales, et enfin, on termine par les conséquences de l'occupation des espaces publics.

Enfin, le troisième chapitre intitulé présentation_ analyse et interprétation des résultats sera dédié au travail de terrain à travers, la présentation de la méthodologie de notre enquête que nous avons suivie et cela en présentant le terrain d'étude qui est la ville de Tizi-Ouzou. L'élaboration du questionnaire qui nous permettra de répondre à notre problématique de départ, la méthode de l'enquête ainsi que les techniques statistiques retenues pour le traitement des données de l'enquête.

La seconde section de ce chapitre sera consacrée à l'analyse et l'interprétation des résultats de l'enquête que nous comptons aborder sous un angle ; une analyse descriptive des principaux résultats à l'aide de l'Excel pour répondre à l'objectif de cette démarche qui est la détection des principales causes du commerce informel pour mieux le cerner ; et déterminer la catégorie d'individus touchés par ce phénomène. Ainsi étudier des événements socio-économiques qui précisent tant, le bon ou le mauvais fonctionnement de la société.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et
théorique du secteur informel cas de
l'Algérie.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

Introduction :

Le commerce informel joue un rôle économique et social très important dans la vie des citoyens. Il répond à un problème d'actualité notamment dans les pays en voie de développement. En effet, il est considéré comme une source d'emploi, il permet de lutter contre la pauvreté et la réduction de chômage. Ce commerce informel se présente au niveau des centres urbains et les espaces modernes qui sont incapable d'offrir suffisamment d'emplois à une population active.

Dans la réalisation de ce chapitre, on va consacrer la première section à l'étude de l'évolution de secteur informel et ses diverses définitions. La deuxième section présentera la relation entre l'économie formelle et l'économie informelle, la troisième section, on va traiter la notion du secteur informel en Algérie et enfin, on finira par les causes et les conséquences de l'économie informelle dans les pays en voie de développement.

Section 01 : historique et définitions du secteur informel

Le secteur informel est un phénomène récent qui occupe ces derniers temps une grande place dans les économies des pays en voie de développement, il est important de comprendre son évolution dans le temps. Afin de pouvoir passer à l'énumération des différentes définitions qu'on lui attribue. Ce phénomène est considéré comme l'une des contributions les plus distinctives du BIT à la réflexion sur le développement. En effet dans cette section, on fait un rappel sur l'historique de ce terme et sa définition selon les diverses études.

1.1 Historique du secteur informel

Au début des années soixante-dix, le secteur informel est apparu en Afrique d'abord puis en Amérique latine dans la théorie économique de développement. En effet ce secteur est employé pour la première fois dans les études de Keith Hart sur le

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

Ghana dont les résultats furent présentés dès 1971¹ publié deux ans plus tard, puis en 1972, le secteur informel est repris par le bureau international de travail dans un rapport sur la situation de l'emploi urbain au Kenya². En effet, ce secteur est devenu par rapport au BIT, le centre d'intérêt majeur pour les économistes du développement.

1.2 Définitions du secteur informel selon les auteurs

Le secteur informel est défini selon plusieurs auteurs à savoir :

Selon B. LAUTIER

B. LAUTIER, qui s'intéresse au secteur informel en Amérique Latine, présente plus d'une vingtaine de caractéristiques qu'on peut citer comme suit³:

- Emploi dans des unités de petite taille ;
- absence de réglementation gouvernementale du fonctionnement de l'activité ;
- horaires et jours de fonctionnement peu rigides ;
- participation des membres de la famille de celui qui dirige l'unité ;
- installation d'apparences peu solides, semi-permanentes temporaires et mobiles ;
- usage faible ou nul d'électricité ;
- pas de participation au système de crédit régulier ;
- vente directe dans la majorité des cas aux consommateurs ;
- niveau bas d'instruction des membres de l'unité de production ;
- absence d'équipements sophistiqués, peu d'usage de force motrice ;

¹HART, K. *informel income opportunities and urban unemployment in Ghana*. Journal of modern african studies. 1973. N°2, PP61-89.

² BIT. *Rapport pour la 15ème conférence internationale des statisticiens du travail*. Genève : Bureau international du travail, janvier, PP19-28.

³LAUTIER, B. *les formes de l'informel : problèmes de méthodes et hypothèses de recherche, à propos du secteur informel en Amérique Latine*. Université de Picardie, Amiens, 1985, cité dans CH. BOUNOUA « une lecture critique du secteur informel dans les le pays du tiers monde » in les cahiers du CREAD n° 30, 1992.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

- pas de standardisation du produit, absence de licence ;
- vente de biens en seconde main et recyclage des produits ;
- préparation d'aliments sans observation des règlements sanitaires ;
- des prix bas des biens et services ;
- le recours aux ressources locales ;
- la faiblesse des barrières à l'entrée ;
- l'absence de réglementation des marchés.

Selon S.V. SETHURAMAN

Expert au BIT, définit le secteur informel comme suit :« *Le secteur informel est composé de petites unités, s'occupant de produire et de distribuer des biens et services et ayant pour finalité essentielle de créer des emplois au profit des participants à l'entreprise et de leur assurer un revenu, bien que ces unités soient limitées sur le plan du capital, matériel et humain et sur celui du savoir - faire⁴*».

Selon PH. HUGON

Qui travaille sur l'économie de l'Afrique définit le secteur informel comme« *Le secteur informel un ensemble d'organisations à petite échelle où le salariat est absent (ou limité), où le capital avancé est faible, mais où il y a néanmoins circulation monétaire et production de biens et services onéreux, les règles dominantes ne sont pas salariales mais coutumières, hiérarchiques, affectives⁵*».

Selon J. CHARMES

De son côté il a défini le secteur informel comme :« *Le secteur informel fait partie du secteur non structuré, toutes les activités agricoles, industrielles et commerciales*

⁴BODSON, P ; Roy, PM. *Politique d'appuis au secteur informel : dans les pays en développement*. Paris : ECONOMICA, 1995. P6.

⁵HUGON, PH. *Économie de l'Afrique*. Paris : la DECOUVERTE, 1993. P223.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

qui ne sont pas saisies dans le cadre classique de la statistique et de la comptabilité nationale⁶ ».

Cet auteur définit le secteur informel comme « *l'ensemble d'activités qui font partie de l'économie formelle mais qui ont la caractéristique d'être non structurée que cela soit dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce* ».

Selon A. NIANG

Le Sociologue NIANG a débouché sur une remise en cause de la notion de secteur informel, dont il a défini ce phénomène comme :« *Le secteur informel, c'est l'ensemble des activités de commerce, de production de biens et de services à valeur marchande, de pratiques associatives d'épargne et de crédit, de transfert ou de redistribution des ressources, toutes se menant à une échelle plus ou moins réduite, qui échappent partiellement ou totalement à la législation et/ou aux normes dominantes qui régissent le champs des activités et des pratiques de même catégorie⁷ ».*

1.3 Définition du secteur informel selon les pays

Selon une étude de l'union économique et monétaire d'Afrique de l'Ouest (UEMOA), en 2002 sur la principale agglomération de sept pays d'Afrique de l'ouest, le secteur informel est défini comme « *ensemble des unités de production, dépourvues d'un numéro d'enregistrement administratif et/ou de comptabilité écrite formelle* ».

Il y a lieu de dire qu'en Afrique, le secteur informel emploie partout largement plus de la moitié de la main-d'œuvre urbaine. Au cours de la période récente, il a été

⁶HUGON, PH. Idem. P224.

⁷NIANG, A. *Le secteur informel une réalité à réexplorer : ses rapports avec les institutions et ses capacités développantes*. Revue sénégalaise de sociologie, St-Louis : Afrique et développement, Université Gaston Berger, 1996, no 01, pp 57-80.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

le seul secteur à créer des emplois dans les pays où le secteur moderne s'avérait incapable de le faire, notamment dans les pays africains⁸.

1.4 Définition du secteur informel selon les institutions

Le secteur informel est défini par plusieurs institutions et organisations à savoir :

Selon le Bureau International de Travail (BIT)

C'est lui qui a introduit pour la première fois la notion de « *secteur informel* », et qui a déployé des efforts importants afin d'établir un diagnostic du fonctionnement de ce secteur, ensuite d'élaborer des recommandations concrètes à l'intention des gouvernements. Ces travaux ont aidé à mieux comprendre le mécanisme de fonctionnement du secteur informel. A cet effet, une multitude de définitions ont été attribuées au secteur informel à savoir :

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que la notion de secteur informel est l'une des notions inventées par une institution internationale depuis une quarantaine d'années (1972) et depuis cette date, le BIT n'a cessé de produire des rapports, des études et de nouvelles définitions du secteur informel.

La définition de 1972

Il y a lieu de rappeler que la notion secteur informel a fait sa première apparition lors d'une mission de BIT « *bureau international de travail* » dans le but d'établir une stratégie globale d'emploi au Kenya, intitulé le « *rapport de Kenya* » en 1972.

Cette première définition du BIT identifie le secteur informel à partir de 7 critères⁹ :

- Facilité d'accès à l'activité : la liberté d'entrée à toute personne sur le marché sans aucun obstacle.
- Utilisation des ressources locales : les acteurs de l'économie informelle sont permis d'utiliser toutes les ressources tirées de milieu où ils résident.

⁸CHARMES, J ; XAVIER, O. *Formation sur le tas dans le secteur informel*. Afrique contemporaine, 1994, PP 230-237.

⁹LAUTIER, B. *L'Etat et l'informel*. Paris : Harmattan, 1991, P106.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

- Propriété familiale des entreprises : ce qui permet par les entreprises qui sont propriétaire la production dans le secteur informel de devenir propriétaire de la famille.
- Taille réduite des activités : c'est en général, les activités de ces entreprises sont de petite échelle ce qui veut dire c au niveau local et non pas régional.
- Utilisation des techniques à forte intensité de main d'œuvre : l'utilisation de la technologie pour ces entreprises à besoin d'une main d'œuvre très forte qui est en général sans couverture sociale.
- Qualifications acquises en dehors des systèmes scolaires et de formation officielle : avec le temps, les travailleurs dans ce secteur leur qualification sont acquises.
- Marchés concurrentiels et sans réglementation : ce qui veut dire que le marché informel est un marché non règlementé donc la concurrence aussi.

La définition de 1991

Nous appellerons « *secteur non structuré les très petites unités de production et de distribution de biens et services implantées dans les zones urbaines. Ces unités appartiennent essentiellement à des travailleurs indépendants qui emploient parfois une main d'œuvre familiale, voire quelque salarié ou apprentis. Elles ne disposent, au mieux, que de capitaux rudimentaires et d'une main d'œuvre peu qualifiée, si bien que leur productivité est faible ; elles ne procurent généralement à ceux qui en vivent que des revenus minimes et très irréguliers et un emploi des plus instables* ¹⁰»

La définition de 1993

Lors de la 15^{ème} conférence internationale des statistiques du travail, le BIT a proposé une définition du secteur informel et une autre définition de l'emploi informel qui sont deux nouveaux concepts de la population active.

¹⁰MUSETTE, MS ; CHARMES, J. *Informalisation des économies maghrébines*. Alger : CREAD, 2006, p81.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

Elle a défini Le secteur informel comme étant « *comme un ensemble d'unités produisant des biens et services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernées. Ces unités, ayant un faible niveau d'organisation, opèrent à petite échelle et de manière spécifique, avec peu ou pas de division entre le travail et le capital en tant que facteurs de production. Les relations de travail, lorsqu'elles existent, sont surtout fondées sur l'emploi occasionnel, les relations de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme*¹¹ »

Puis elle en propose la définition statistique : « *le secteur informel est considéré comme un ensemble d'unités de production non agricoles qui constituent un élément, au sein du système de comptabilité nationale (SCN), du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles*¹² ».

Définition de 2002

Cette définition du secteur informel a pour objectif d'insérer le secteur informel dans le Système de Comptabilité Nationale en tant que composante des entreprises individuelles du secteur des ménages. L'avantage de cette définition réside dans le fait qu'elle permet de distinguer les différents segments du secteur informel.

Les experts du BIT lors de la 90^{ème} session de la Conférence internationale du travail en 2002 substituent progressivement, à la notion de secteur informel celle de l'économie informelle qui, elle, permet d'intégrer dans son champ les segments de travailleurs que la définition de 1993 ne permet pas d'identifier. Celle-ci, étant donné qu'elle est axée sur l'entreprise, ne permet pas d'appréhender l'emploi informel dans toutes ses dimensions, d'où la suggestion de classer les travailleurs des secteurs formel et informel par leur situation d'emploi.

Donc le Bureau International du Travail (BIT) confirme que le concept « *d'économie informelle* » est de plus en plus utilisé pour désigner toutes ces activités.

¹¹MUSETTE, MS ; CHARMES, J. Idem, p12.

¹²MUSETTE, MS ; CHARMES, J. Op. Cit, p12.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

D'après cet organisme, ce concept correspond à un phénomène dynamique, hétérogène et complexe qui ne constitue pas un « secteur » au sens de groupe industriel ou d'activités économiques spécifiques.

Selon l'Organisation Internationale du Travail (OIT)

La description générale du secteur informel a été réalisée par l'organisation internationale du travail¹³ ; lors de la conférence internationale des statistiques du travail ; comme étant un ensemble d'unités produisant des biens et des services en vue principalement de créer des emplois et des revenus pour les personnes concernés, et ayant des caractéristiques spécifiques ; faible niveau d'organisation, exploitant une main d'œuvre occasionnelle en cas de besoins, et les relations de travail sont régies par des liens de parenté ou des relations personnelles et sociales.

Elle a attribué une définition opérationnelle qu'est la suivante : « *à des fins statistiques, le secteur informel est considéré comme un ensemble d'unités de production qui, selon les définitions et les classifications contenues dans le système de comptabilité nationale des nations unies, font partie du secteur institutionnel des ménages en tant qu'entreprises individuelles appartenant à des ménage*¹⁴ ».

1.5 Les activités du secteur informel

Si l'on se tient aux différentes définitions et caractéristiques du secteur informel nous constatons que ce secteur regroupe des activités aussi diverses et hétérogènes que le commerce de rue, le transport clandestin, les ateliers non déclarés.

Il est donc question, dans cette sous-section, de classer ces activités dans des groupes plus ou moins homogènes pour mieux appréhender le secteur informel. Pour ce faire,

¹³In résolution concernant les statistiques de l'emploi dans le secteur informel, conférence internationale des statistiques du travail, 28 janvier 1993, cité dans le ; HACHIMI.N. *Économie informelle en Algérie*. Mémoire de licence, Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI,2005, p12.

¹⁴HACHIMI.N. Op. Cit, p12.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

nous nous référons à la modélisation du secteur informel réalisée par Field où il distingue¹⁵ :

- Secteur informel inférieur (d'accès facile) ;
- secteur informel supérieur (d'accès difficile).

1.5.1 Le secteur informel inférieur

Certains auteurs comme J.L. CAMILLERIE¹⁶ appellent aussi ce secteur les activités marginales ou les petits métiers. Ces activités sont définies comme étant des activités de survie exercées dans des unités de petite taille (moins de cinq employés) ou par une seule personne, elles nécessitent pour la plupart un faible capital et elles n'ont pas de local fixe, ce qui facilite leurs exercices en dehors de la réglementation, notamment, fiscale.

Ce secteur regroupe pour l'essentiel les prestations de service, les activités de commerce et le transport clandestin.

1.5.1.1 Les prestations de service

Les prestations de service regroupent les services personnels et les services matériels

- **Les services matériels**

Dans les services matériels on retrouve les services liés à la plomberie, à l'électricité, aux réparations divers (électroménager notamment), et tout autre service exigeant une qualification, mais peu de capital pour leur exercice. Ce qui facilite l'accès à ces services.

- **Les services personnels**

Dans les services personnels sont regroupés les services liés directement aux personnes comme le jardinage, les travaux domestiques, les cireurs de chaussures, ces

¹⁵FIELDS, G.S. *Labour market modelling and the urban informal sector: Theory and evidence*. In *The Informal Sector Revisited*, Paris, OCDE, 1990.

¹⁶CAMILLERIE, J.L. *La petite entreprise Africaine : mort ou résurrection*. Paris : L'Harmattan, 1996.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

activités n'exigent ni capital ni qualification –dans la plupart des cas – pour leur exercice, ce qui enlève toute barrière à l'entrée.

- **Les activités de commerce**

Les activités de commerce concernent les vendeurs ambulants, les vendeurs à l'étal et les boutiquiers.

- **Les vendeurs ambulants**

Les vendeurs ambulants, comme leur nom l'indique, sont des vendeurs sans local fixe, qui payent leur droit de place à la municipalité mais qui échappent totalement à l'administration fiscale, cette activité nécessite peu de capital pour son exercice.

- **Les vendeurs à l'étal**

Les vendeurs à l'étal exercent souvent leurs activités dans un lieu fixe du marché hebdomadaire ou permanent, ce qui ne signifie pas pour autant qu'ils sont déclarés à l'administration fiscale.

Le capital nécessaire pour l'exercice de cette activité est dans la plupart des cas supérieurs à celui des vendeurs ambulants.

- **Les boutiquiers**

Cette dernière catégorie de vendeurs possède un lieu fixe et ont souvent une spécialisation (épicerie, alimentation générale, parfumerie...).

L'exercice de ce commerce nécessite un capital plus important que celui des deux autres catégories.

Notons enfin, que dans certains cas les boutiquiers exercent aussi la vente à l'étal.

- **Le transport**

L'activité de transport peut englober, le transport de personnes et le transport des marchandises avec les moyens de transport moderne ou traditionnel qui peuvent regrouper les taxis, les charrettes, les vélomoteurs. Ces activités peuvent nécessiter un capital important pour leur exercice.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

1.5.2 Le secteur informel supérieur

À la différence du secteur informel inférieur, les unités du secteur informel supérieur sont souvent de taille importante allant de 5 jusqu'à 50 employés. Ces activités nécessitent un capital très élevé pour les exercer, ce qui rend difficile leur accès, ce capital va servir à l'achat des machines, des matières premières et à la location d'un local ou d'un atelier car le lieu d'exercice de l'activité est souvent fixe. Malgré tout ceci ces activités peuvent échapper à l'administration fiscale.

Le secteur informel supérieur peut être subdivisé en deux groupes distincts : l'artisanat utilitaire et la petite entreprise.

Section 02 : Relation entre le secteur informel et le secteur formel

Bien que les deux secteurs formel et informel se sont utilisés par toute personne travaillant dans les pays en développement. La différence entre ces deux secteurs n'est pas toujours claire et évidente. Pour la différence qui existe entre ces deux secteurs, on distingue trois courants de pensée représentés par les dualistes, les structuralistes et les légalistes.

2.1 Les dualistes

Le secteur informel est opposé au secteur moderne ou formel, selon leurs approches, si le secteur formel présente des pratiques ou des activités organisées sur la base de règles juridiques, reconnues, par contre le secteur informel est constitué par activités qui évoluent dans l'illégalité car elles se soustraient notamment aux obligations fiscales.

Les dualistes considèrent que l'économie informelle est un secteur marginal distinct, qui n'a pas de lien direct avec l'économie formelle, car elle constitue une source de revenus supplémentaires ou filet de sécurité pour les catégories pauvres. L'économie informelle ne se maintient que parce que l'économie formelle n'a pas réussi à absorber la demande du marché (les demandeurs d'emplois et les demandeurs de biens et services).

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

Une étude de la Banque mondiale explique ce dualisme à partir de ces principaux paramètres touchant les objectifs, le marché, les structures du marché et les technologies, comme le montre le tableau suivant :

Tableau N°01 : la dualité entre les deux secteurs (formel et informel)

Secteur formel	Secteur informel
Objectifs principaux -Maximisation des profits.	Objectifs principaux -Création de revenus.
Marché -Accès réglementé, présence des syndicats -Application de la législation du travail -Accès au crédit national et étranger -Paiement de taxes et d'impôts Salaires et contrats de travail	Marché -Facilité d'accès, non-respect des règles -Aucune législation du travail -Autofinancement -Aucun paiement de taxes ou d'impôts -Auto-emploi, rémunération à la pièce
Structure du marché -Barrières à l'entrée -Marques déposées, produits standards -Marchés protégés (quotas, licences, taxes)	Structure du marché -Aucune barrière à l'entrée -Produits artisanaux -Marchés non protégés
Technologie -Moderne et importée -Utilisation intensive du capital -Éducation formelle requise -Production à grande échelle	Technologie -Traditionnelle, adaptée, créée -Utilisation intensive du travail -Apprentissage non formel -Petites unités de production diversifiées

Source : CNES., 2004, Le secteur informel : illusions et réalités, Conseil Economique et Social, commission Relations du Travail, Alger, P26.

Ce tableau indique que le secteur formel et informel s'oppose sur quatre principaux paramètres touchant les objectifs, le marché, les structures de marché, les

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

technologies, le terme dualisme fait penser à deux secteurs strictement séparés et qu'il n'y a pas de relation entre les deux.

Or il existe de nombreuses passerelles (sous-traitance. Cession de produits etc.). En effet, on peut distinguer un secteur capitaliste, un secteur informel intermédiaire et un secteur informel de subsistance.

Le secteur capitaliste formel connaît une productivité du travail élevée, des salaires nettement supérieurs au revenu de subsistance, une utilisation intensive de capital, un accès facile au crédit institutionnalisé.

Le secteur intermédiaire est caractérisé par une productivité marginale de travail positive, une offre de travail illimitée, un niveau d'emploi défini par l'égalisation de la productivité marginale du travail en valeur et du salaire, une faible intensité capitalistique il peut assurer la transition vers le secteur moderne et déclencher ainsi la dynamique de développement.

Enfin, le secteur de subsistance est caractérisé par l'absence de barrières à l'entrée, un niveau d'emploi déterminé par la demande domestique de biens inférieurs, l'utilisation de l'outil et non pas de la machine en tant que facteur de production. En effet, Fields¹⁷ développe l'idée d'un dualisme au sein même de l'informel.

Le secteur informel est composé de deux segments : un secteur informel inférieur dont les barrières à l'entrée sont absentes, et un secteur informel supérieur au niveau duquel il existe des barrières à l'entrée (techniques : activités de réparation, financières, commerce).

2.2 Les structuralistes

Pour les structuralistes, l'économie informelle est subordonnée à l'économie formelle. Car les capitalistes privilégiés de l'économie formelle veulent affaiblir les relations d'emplois et tenir la main d'œuvre de l'économie informelle dans leur dépendance. Afin d'abaisser le coût de travail et d'améliorer leur compétitivité (c'est-à-dire que les producteurs dans l'économie formelle veulent l'affaiblissement des relations d'emplois qu'existent entre les travailleurs informels et dans le but de baisser

¹⁷FIELDS, G.S. Op. Cit, 1990.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

le cout du travail parce que la main d'œuvre informelle va constituer une offre supplémentaire de travail ce qui va contribuer à baisser le prix de ce dernier).

2.3 Les légalistes :

Les légalistes considèrent les activités non déclarées (le travail dans l'informel) comme une réaction rationnelle à l'excès à la réglementation imposées par l'administration¹⁸, c'est-à-dire que les producteurs informels exploitent leurs entreprises afin de réduire au maximum les couts de production et d'augmenter ainsi leurs richesses.

Ce qui est commun entre les trois approches est le fait qu'elles analysent les rapports de production ou de force. Les dualistes considèrent qu'il n'y a pas de rapport entre de production entre l'économie formelle et l'économie informelle (c'est rapport sont presque inexistant).

Les structuralistes considèrent qu'il y a une domination de l'économie formelle sur l'économie informelle dans ses intérêts.

Les légalistes par contre considèrent que les entreprises informelles assument leurs propre pouvoir, font leur choix et cela en optant pour cette forme d'activité afin d'éviter les contraintes administratives excessive.

La nature des liens entre l'économie informelle, le secteur informel et le secteur public diffèrent suivant les activités prises en considération donc il faut adapter une approche générale qui en tienne.

Section 03 : Le secteur informel en l'Algérie

Le secteur informel en Algérie est assez peu étudié, en dépit de son poids significatif et croissant dans l'économie nationale, Les approches proposées pour appréhender le phénomène correspondent globalement aux différentes phases d'évolution.

¹⁸ DE SOTO, H. *L'autre sentier, la révolution informelle dans le tiers monde*. La Découverte, Paris.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

3.1 La période de 1962- 1990 (L'économie parallèle)

A. HENNI ¹⁹ définit trois phénomènes qui sont conjugués, durant les années 1970, pour donner naissance à l'économie parallèle de distribution :

- La révolution agraire ;
- la multiplication soudaine de recettes pétrolières ;
- l'explosion démographique et de la demande.

Depuis l'indépendance, et jusqu'à 1966 les formes d'emploi n'ont pas changé d'aspect et ressemblent au type colonial (petites et modeste activités industrielles)²⁰.

À partir de l'année 1967 jusqu'à 1978, durant cette période-là plus grande part du montant d'investissement a été réservée au secteur de l'industrie, suivi par le secteur du BTP.

Ces deux secteurs sont jugés être capable de satisfaire les besoins économiques et sociaux du pays « notamment la création de l'emploi ». En effet, durant cette période le taux des investissements publics passe de 13,1% de PIB (en 1967) pour atteindre leur maximum 64,9% en 1977²¹. Cette forte augmentation du PIB explique qu'une diminution du taux de chômage de la population active et une création d'une main d'œuvre qualifiée à tous les niveaux et ceci a causé un vaste mouvement migratoire (l'exode rural) vers les grandes villes que la mise en application de la révolution agraire ne saura renverser.

Dès la fin des années 1970 apparait le phénomène du marché noir, du fait d'un décalage entre l'offre et la demande de biens, l'activité d'achat de produits cédés à des prix administrés et revendus plus chers prend de l'ampleur. Dans ce cas de figure, on peut dire que l'informel est une réponse au déséquilibre sur le marché des biens.

¹⁹HENNI, A. *Essai sur l'économie parallèle : cas de l'Algérie*. Alger : ENAG, 1991. Page 93.

²⁰MUSETTE, MS., CHARMES, J. Op. Cit.P81.

²¹MUSETTE, MS., CHARMES, J. Op. Cit. P82.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

Au début des années 1980, à la faveur d'augmentation des prix pétroliers, on assiste à un accroissement des revenus réels des ménages qui se traduit par une augmentation de la demande des biens et services.

En effet, cette demande ne pouvant être satisfaite par l'offre nationale nous assisterons à l'accroissement des importations du secteur public mais comme ce dernier ne répondait pas tout à fait à l'exigence des ménages apparaît le fameux « Trabendo » qui est liée à celui des contrebandes.

Durant la phase de la planification centralisée de l'économie algérienne où l'économie parallèle représente la forme dominante du secteur informel. En effet l'existante de cette dernière est la conséquence organique du mode d'administration de l'activité économique.

Elle prouve l'incapacité de l'État dans une situation économique donnée, à mettre en place les mécanismes créateurs d'un seul marché. Donc elle renvoie alors à la politique économique et à la nature de l'État²².

Il existe deux sortes d'économies parallèles à savoir :

- ❖ La première produit un deuxième marché où les prix sont plus élevés que les prix administrés.
- ❖ La deuxième fonctionne sur la base d'un deuxième marché où les prix sont inférieurs aux prix administrés

Dans les deux cas, le but de l'économie parallèle est la formation de revenus qui échappent à l'imposition et aux lois qui réglementent l'économie.

Il apparaît alors que l'économie parallèle est un mode d'action qui vise à modifier la répartition des revenus telle qu'elle est réglementée par les pouvoirs publics²³.

²²HENNI, A. Op. Cit. P15.

²³HENNI, A. Op. Cit. P 16

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

3.2 La période de 1990 à nos jours (L'illégalisation de l'économie)

Le secteur informel connaît un coup d'accélération et de modification de ses formes avec le passage à l'économie de marché, depuis la fin des années 1970, le secteur informel ne cesse d'étendre son emprise sur l'Algérie. La fin des années 1980, a été caractérisée par une crise économique néfaste. Pour remédier à cette crise, des réformes libérales visant à instaurer l'économie de marché sont entreprises à partir de 1994, par l'application du PAS.

À la fin des années quatre-vingt, Bounoua ²⁴ dans ses analyses sur l'économie informelle en Algérie distingue deux types d'activités informelles, celles qui sont exercées par des agents animés par une logique de reproduction sociale (activité de subsistance notamment) et qui relèvent du secteur informel et celles relevant de l'économie souterraine, exercées par des agents suivant une logique d'accumulation (ou de recherche de rente).

Selon lui l'illégalisation de l'économie est « *le processus par lequel des agents économiques dont les activités économiques sont parfaitement légales sur le plan juridique, sont amenés en raison de l'ambiguïté de la loi et de sa faible application à adopter des comportements illégaux en contournant par divers procédés plus ou moins légaux les lois et réglementations en vigueur en vue de s'assurer des gains individuels* »²⁵. Trois facteurs expliquent l'illégalisation de l'économie à savoir²⁶ :

- Le Premier facteur est économique ; la rigidité de la réglementation pousse les individus à l'informalité, mais dans le cas de l'Algérie « *l'assouplissement de la*

²⁴BOUNOUA, C. *Etat, illégalisation de l'économie et marché en Algérie*. Alger : Cahiers du CREAD, 50, Alger, 25-46.

²⁵BELLACHE, Y. *L'économie informelle en Algérie : une approche par enquête auprès des ménages : le cas de Bejaia*. Thèse de doctorat : Sciences Economiques : Universités de Bejaia (Algérie) et de l'Université Paris-Est Créteil (France), 2010.

²⁶BABOU, O. Op. Cit.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

réglementation ne signifie pas automatiquement un respect de la légalité par les agents économiques si les conditions favorisant l'illégalité ne sont pas éliminées (corruption, clientélisme, faiblesse de L'État...) »

- Le deuxième facteur est d'ordre juridique lié à l'absence d'une législation strict et rigoureuse.
- Le dernier facteur est politique et revoie à la faiblesse des institutions de L'État.

La décennie 1990 se traduit par le recul du secteur public marchand et l'essor du secteur privé et notamment de l'auto-emploi, qui relève essentiellement du secteur informel au sens du BIT.

Cette période est caractérisée par une libération des prix et la levée du monopole de l'Etat et sur le commerce extérieur. Cette phase est marquée par le point culminant de 1994 date de l'ajustement structurel et de la transition vers une économie de marché.

Section 04 : Causes et conséquences du secteur informel

Plusieurs facteurs sont avancés pour l'explication des causes du développement des activités informelles

4.1 Les causes du secteur informel

On retient plusieurs causes pour ce phénomène à savoir :

4.1.1 La pauvreté

La pauvreté constitue un des éléments constitutifs de la définition du sous-développement et l'une des causes explicatives du développement des activités informelles.

4.1.2 L'exode rural

L'explosion urbaine liée à l'exode rural et à l'accroissement démographique des pays en voie de développement explique que le secteur moderne est incapable d'offrir un nombre suffisant d'emplois à cette population.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

4.1.3 La crise économique 1980

Cette crise a en effet provoqué un ralentissement de la croissance agricole, une chute de la production industrielle, du mauvais résultat en matière d'exportation, une augmentation de la dette et bien entendu, une dégradation des indicateurs sociaux. Autrement dit la stagnation du secteur moderne et des services entraîne le développement du secteur informel qui lui, offre un coût à la création d'emplois beaucoup plus faible.

4.1.4 L'absence de l'Etat régulateur

Selon plusieurs auteurs, l'Etat est fortement mis en cause dans l'analyse du problème de l'informalité. Il semble en effet absent lorsqu'il s'agit de réguler le marché notamment celui du travail.

4.1.5 Marché du travail

« Il se réfère au nombre de chômeurs trop élevé. L'incapacité du secteur moderne industrialisant à absorber les masses de main d'œuvre disponible sur les marchés, suite à l'explosion urbaine liée à l'exode rural et à l'accroissement démographique des pays du tiers monde »²⁷

Face à cette situation, de déséquilibre du marché de l'offre et de la demande, le secteur informel joue le rôle de régulation de l'emploi, permettant ainsi de satisfaire de nombreux chômeurs sans expérience.

4.1.6 Déséquilibre sur le marché des biens et services

Le déséquilibre existant sur le marché des biens et services ; créant des pénuries autour des biens de large consommation. Des écarts existants entre les salaires perçus et les prix des produits offerts sur le marché parallèle.

L'insatisfaction de la demande interne constitue la cause du développement des activités informelles dans les pays de tiers monde, se manifestant différemment, selon le système politico-économique employé.

²⁷ABRIKA, B. *analyse économique de l'économie informelle dans le Tiers-Monde : cas de bâtiment dans la wilaya de Tizi-Ouzou*. Thèse de magistère, Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI, 1999.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

4.1.7 L'augmentation des activités du secteur moderne

La dernière peut « s'expliquer par l'accroissement des activités du secteur moderne, constituant sa droite parallèle. L'adoption par les pays sous-développés des modèles de croissances importés (dans le but de créer de l'emploi) a d'autres conséquences au niveau de l'emploi »²⁸

En fin, on peut dire que les causes de secteur informel sont multiples selon la politique économique d'un pays à un autre, selon la culture à une autre, ces causes sont composées dans le passé du tiers monde.

4.2 Les conséquences économiques de secteur informel

Le développement du secteur informel a de nombreuses conséquences sur la vie de l'ensemble de la population que ce soit au niveau de l'embouteillage causé par les marchés qui s'installent dans les rues ou la présence des marchands ambulants qui ne mènent leurs activités que dans les rues.

Tant que les activités informelles ne sont pas découvertes par les autorités, elles échappent à toute taxation. Certaines d'entre elles ne seraient cependant pas effectuées si elles étaient taxées donc ne vont pas constituer une production supplémentaire qui va s'ajouter à la production réalisée par l'économie formelle. Il y a des activités informelles qui se constituent, tout simplement. Ce qui fait que les conséquences économiques sont différentes dans les deux cas.

Du fait que le coût de travail est bas dans le commerce informel, cela permet d'engager sur le marché noir une main d'œuvre pour laquelle il n'existe aucune demande dans le marché formel. « *Il existe de nombreuses formes de travail occasionnel comme dans le domaine des services personnels (l'aide-ménagère, la garde des enfants, les petits travaux d'entretien...etc.) constitue une source de demande de travail et une production qui a très peu de chance de se développer dans le formel* »²⁹.

²⁸ABRIKA, B. Op. Cit.

²⁹LAUTIER, B. Op. Cit. P115.

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

De même, les revenus distribués vont constituer une dépense dans le commerce formel. L'effet positif qu'avoir ces activités sur le personnel qualifié de l'économie formelle consiste à ce que grâce à ces personnes qui travaillent dans ce domaine (les travaux domestiques) les salariés formels ont plus de temps à consacrer à leur travail (donc sont plus productifs).

Mais, ces activités peuvent aussi avoir un effet de découragement de l'offre de travail formelle de personnes peu qualifiées parce qu'elles renforcent les effets de la trappe à chômage.

Le travail au noir a un impact sur la répartition des revenus. Cela s'explique par le fait que la fraude fiscale (le non-paiement des impôts du fait que le travail n'est pas déclaré) une inégalité de répartition en particulier s'il s'agit d'impôts directs, car ils procurent plus de profits aux titulaires de hauts revenus par rapport à ceux titulaires de revenus modestes.

Mais une certaine harmonisation des revenus est possible, du fait que le travail au noir permet aux personnes peu qualifiées, qui travaillent ou non dans le formel, et ayant un revenu modeste, d'avoir un revenu supplémentaire et complémentaire. Par contre, les bénéficiaires de revenus importants consomment plus souvent des biens et services au noir donc bénéficient eux aussi des prix les plus bas.

Les personnes travaillent au noir ne bénéficient pas de prestations sociale (notamment, si ces personnes ne travaillent pas déjà dans le formel) sont obligées d'épargner beaucoup plus, afin qu'ils puissent se couvrir contre les risque sociaux (maladies et autres) par rapport à ceux qui touchent les mêmes revenus nets dans l'économie informelle.

Cependant ce raisonnement n'est pas tout à fait juste pour les personnes qui combinent les deux modes de travail (dans le formel ou au noir) puisqu'ils arrivent à avoir un revenu supplémentaire et leurs propres salaires plus les prestations sociales. En définitif, *« on peut dire que cette répartition des revenus pose une question*

Chapitre 01 : cadre conceptuel et théorique du secteur informel cas de l'Algérie

éthique, l'économie informelle peut être qualifiée d'un impôt sur l'honnêteté, car elle rémunère, distribue des revenus à ceux qui la respecte ³⁰».

C'est de l'importance de l'économie au noir, la nature des activités et la situation personnelle des demandeurs d'emplois et des offreurs sur le marché noir, que découlent les effets de cette économie sur la production totale, sur l'emploi et la répartition des revenus. On ne peut pas dire quel est l'effet le plus important, malgré le fait que la majorité des études effectuées sur les points négatifs.

« On est sûrs par contre, que c'est l'existence du commerce informel qui faussent les statistiques officielles sur la production, l'emploi, l'inflation, les revenus...etc. ce qui a pour conséquence de donner une image faussée sur le commerce informel national ³¹».

C'est pour cette raison que même la comparaison des indicateurs entre les pays est faussée et le fait que les politiques macro-économiques qui se basent sur ces statistiques, échouent.

Conclusion

En guise de conclusion, on peut dire que le secteur informel se caractérise par la création d'emplois et de revenus hors du secteur moderne. En effet, le commerce informel a des relations avec un ensemble de petites activités indépendantes, avec ou sans travailleurs rémunérés, ayant pour objectif principal de créer des emplois et des revenus à ceux qui participent, la notion économique du commerce informel reste très difficile à définir.

L'action informelle apparaît essentiellement lorsqu'il y a absence de l'Etat régulateur (fraude, corruption, absence de loi,) ou lorsque des autres secteurs de l'économie sont incapables de procurer du travail et un revenu suffisant à cette population (baisse de la demande d'emploi, chômage).

³⁰LAUTIER, B. Op. Cit. P115.

³¹TESSA, A. *Pourquoi à votre avis le commerce informel se généralise*. la dépêche de la kabyle, 2007.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

Introduction :

Pendant les dernières décennies, la plupart des grands centres urbains des pays en développement ont connu une explosion démographique inquiétante. Les populations rurales sont séduites par les attraits des grandes villes qui ont enregistré un niveau élevé de développement économique, ce qui les motivent à fuir la campagne pour aller gonfler les grandes villes en quête d'emplois et de mieux être.

La présente étude, s'intéresse à aborder analytiquement le sujet de milieu urbain, essentiellement les « *espaces publics* », au sein des villes, autant qu'entités urbaines essentielles au développement permanent et future des villes, et du cadre de vie des citoyens.

L'intérêt vient du fait que le sujet représente un thème d'une grande actualité. En effet, Le débat sur l'espace public et son occupation illégale dans les villes pose le problème particulier de gestion de l'espace urbain dans un contexte général d'une urbanisation rapide et mal maîtrisée par l'ensemble des acteurs du développement urbain.

Dans le but de réaliser ce chapitre, nous allons traiter les généralités sur l'espace public dans la première section, en suite, dans la deuxième section on va parler sur les activités informelles commerciales dans la ville et l'occupation illégale des trottoirs et enfin, on termine par les conséquences de ce phénomène.

Section 01 : généralités sur le milieu urbain

Les migrants qui sont venus de la campagne vers les villes, ils sont dans l'impossibilité d'intégrer le marché formel de l'emploi, ils sont obligés de s'adonner à toutes sortes d'activités économiques du secteur informel en vue de trouver un salaire. C'est ainsi qu'on assiste au développement rapide du secteur informel composé de petits commerçants, et des marchands ambulants.

L'arrivée de ces migrants ne fait qu'augmenter le nombre de personnes qui se trouvaient déjà au chômage. Étant donné que les migrants ne peuvent pas s'insérer facilement sur le marché de l'emploi, il devient encore plus difficile pour ce groupe de gens de se procurer les biens et services nécessaires pour leur survie.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

1.1 Les modèles du marché de travail du secteur informel

La vision dualiste des économies en développement trouve son fondement théorique dans le modèle dualiste d'A.W. LEWIS. Lequel a ouvert la voie à d'autres modèles dualistes plus affinés, qualifiés de modèles de seconde génération (modèle de HARRIS-TODARO, 1970 ; modèle de M. LOPEZ 1976 ; modèle de G.S. FIELDS 1975 et 1990).

1.1.1 Le modèle d'A.W. LEWIS 1954¹

Partant de la dualité des économies des pays sous-développés, Lewis distingue dans son modèle deux secteurs à savoir :

- **Un secteur traditionnel** (rural, agricole) : caractérisé par le sous-emploi d'une main d'œuvre illimitée et par une faible productivité.
- **Un secteur moderne** (urbain, industriel) : caractérisé par une productivité du travail plus élevée.

La différence de productivité explique la différence des niveaux de revenus entre les deux secteurs. Ce modèle met en évidence la contribution du secteur agricole, à travers les transferts de main d'œuvre, au développement du secteur industriel. Pour Lewis, c'est la main d'œuvre excédentaire du milieu rural qui alimente la demande de travail de l'industrie urbaine.

1.1.2 Le modèle de HARRIS-TODARO 1969²

A la différence du modèle de LEWIS, le modèle de HARRIS-TODARO distingue trois états possibles du marché du travail. En plus de l'emploi dans les deux secteurs (traditionnel et moderne) définis par LEWIS, ces deux auteurs introduisent la situation de chômage dans le milieu urbain. Celui-ci serait le résultat de l'augmentation des flux migratoires des campagnes vers les villes, dus à la persistance de l'écart de revenus entre les deux secteurs (salaires urbains beaucoup plus élevés que ceux du secteur agricole).

L'apport principal de ce modèle consiste dans la mise en évidence de la rationalité des comportements migratoires, malgré l'existence du chômage dans le milieu urbain.

¹ LEWIS A.W. *Economic Development with Unlimited Supplies of Labour*, Manchester: School of Economic and Social Studies, n°2, Mai, 1954, p 139-191.cité dans la these de Y. BELLACHE. Op. Cit. p 25.

²HARRIS. JR; TODARO. M P. *Migration, Unemployment and Development: A Two Sectors Analysis*. American: Economic Review. 1970. Cite dans Y. BELLACHE. Op. Cit. P27

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

Ainsi, les migrants ruraux prennent leur décision de migration vers la ville sur la base d'une comparaison du salaire agricole avec le salaire urbain.

1.1.3 Le modèle de FIELDS

La prise en compte du secteur informel dans l'analyse du marché du travail des pays en développement a ouvert la voie à des tentatives de conceptualisation et de modélisation de ce secteur dont les plus importantes sont représentées par les modèles de Fields.

1.1.3.1 le premier modèle de FIELDS 1975³

Ce modèle met en évidence 4 situations possibles du marché du travail qui correspondent aux stratégies de recherche d'un emploi :

- Rester dans le secteur rural et se contenter du revenu agricole, compte tenu de l'impossibilité de trouver un emploi dans le secteur moderne ;
- Étant au chômage, chercher un emploi dans le secteur moderne. Si une possibilité est offerte, s'embaucher dans le secteur moderne ;
- Étant actif dans le secteur informel, chercher un emploi dans le secteur moderne avec néanmoins une probabilité plus faible d'en obtenir un que si l'on est chômeur (celui-ci est plus disponible pour chercher un emploi, il peut y consacrer tout son temps). Si une possibilité se présente, s'employer dans le secteur moderne ;
- Autrement, rester dans le secteur informel et se contenter du revenu de celui-ci.

1.1.3.2 Le deuxième modèle de FIELDS 1990⁴

Suite aux insuffisances de son premier modèle, FIELDS introduit une hypothèse supplémentaire et fondamentale, il s'agit de la segmentation du secteur informel. Selon laquelle il existerait au sein du vaste secteur informel, d'un côté des activités d'accès facile, générant globalement de faibles revenus (activités de subsistance) et de l'autre des activités d'accès difficile (réparation, artisanat) que choisiraient volontairement les individus en raison de l'importance des revenus qu'elles procurent. Ce qui revient à distinguer deux étages : le secteur informel « inférieur » et le secteur informel « supérieur ».

³ FIELDS. G S. *Rural urban migration, urban unemployment and underemployment, and job search activities in less developed countries*. Journal of Development Economics, Juin 1975.

⁴ FIELDS G S. *Labour market modelling and the urban informal sector: Theory and evidence*. In *The Informal Sector Revisited*, Paris, 1990 OCDE. Cité Y. BELLACHE. Op. Cit. P28

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

En plus de l'hétérogénéité des activités et son résultat, la différenciation des revenus, Fields finit par reconnaître l'existence de liaisons entre le secteur formel et le secteur informel mais aussi entre ce dernier et le secteur traditionnel. Ceci apparaît à travers la voie de certains individus qui peut être résumée ainsi⁵ :

- 1- migration de la campagne vers la ville ;
- 2- insertion dans le segment inférieur du secteur informel ou chômage ;
- 3- insertion dans le secteur formel et accumulation de ressources ;
- 4- retour au secteur informel (au segment supérieur du secteur informel) comme petit patron ou travailleur indépendant.

1.2 Définition de milieu urbain

Le « *milieu urbain* » qui est souvent appelé la ville, où on peut retrouver une forte densité du bâti (nombreux bâtiments), De nombreuses voies de communication (routes, rues...), Aucune agriculture, souvent par manque de place et des fonctions spécifiques comme les fonctions administratives, culturelle.

A contrario « le *milieu rural* » qui est la campagne, le milieu où on retrouve les villages. Il est historiquement un lieu de production agricole, où l'on retrouve évidemment des fermes. Il se caractérise par une faible densité du bâti, peu de voies de communications, nombreux champs et prairies et une fonction spécifique qui est la fonction agricole.

La ville peut être abordée selon des points de vue différents : milieu résidentiel, milieu de travail, milieu de culture. Ceux-ci peuvent être entremêlés ou séparés⁶.

Le concept de la ville est comme tout concept complexe, il reçoit une grande variété de définitions. C'est que la ville « *est un fait multidimensionnel, multidisciplinaire et*

⁵Bodson P. et Roy P.M. *Politiques d'appui au secteur informel dans les pays en développement*. Paris : Economica.1993.

⁶CAUQUIL, X. *La ville et l'entreprise aujourd'hui en Europe*. Paris : l'harmattan, 2000.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

changeant »⁷, il est impossible de faire un bilan de définitions proposées par les uns et les autres. Certains auteurs tentent de donner quelques définitions à la ville à savoir :

1.2.1 La définition de la ville selon les auteurs

La ville est définie selon plusieurs auteurs à savoir :

Selon CHUNG 1981

Selon lui la ville est « *une entité sociale, culturelle, politique et économique aux origines diverses et aux spécialisations multiples*⁸ ».

Selon GEORGES 1962

« *La ville est un groupement permanent de population et d'activités économiques concentrées dans un espace restreint, formant une unité économique complexe*⁹ ».

Selon DERYCKE, HURIOT et PUMAIN

De leur côté, ils définissent la ville comme : « *La ville est généralement considérée comme un des éléments ou comme une partie de l'espace géographique ; un système de villes, comme un sous-ensemble de ces éléments ou une union de parties urbaines de l'espace géographique*¹⁰ ».

Elle peut être considérée comme une entité autonome ou comme une partie d'un espace plus vaste. Elle peut être réduite à une de ses fonctions ou les intégrer toutes. On peut la présenter comme un espace ordinaire ou comme un espace spécifique, d'une autre nature que l'espace non-urbain.

⁷ HURIOT, J-M. L ; BOURDEREAU-LEPAGE. *Économie des villes contemporaines*. Paris : ECONOMICA, 2009.p35.

⁸ SI-MOHAMMED, DJ. Cours d'économie urbaine. Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI, 2017-2018

⁹ SI-MOHAMMED, DJ. Cours d'économie urbaine. Idem.

¹⁰ HURIOT, J-M. L ; BOURDEREAU-L. Idem. P309.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

Selon J-M HURIOT et BOURDEAU-LEPAGE

« La ville, c'est d'abord un groupement d'individus et d'activités, une agglomération de ménages, de firmes, d'activités de toutes sortes. Toute agglomération humaine n'est pas une agglomération urbaine (ville), mais toute ville est une agglomération. La ville est donc un lieu où la proximité est importante. Comme lieu de proximité la ville facilite les interactions comme les contacts sociaux, coopération économique, échange de biens et service, d'informations etc. on s'agglomère pour être proche les uns des autres et parce que la proximité facilite les interactions locales¹¹ ».

« La ville s'identifie par la spécificité de ses fonctions qu'elle remplit. Traditionnellement, sont considérées proprement urbaines les fonctions d'encadrement religieux (cathédrale, église), les fonctions industrielles et commerciales, mais aussi politiques (siège du pouvoir). Actuellement, dans ce nouveau monde globalisé, certaines villes assurent les fonctions de coordination, de commandement et de contrôle de l'économie ¹²».

La « ville » est généralement entendue comme étant une certaine entité physique, assez spontanément opposée à la campagne.

L'urbanisation, par contre, est entendue par nous comme correspondant à un processus de transformation des modes d'utilisation sociale de l'espace, processus affectant, selon des modalités différentes, la ville et la campagne.

1.2.2 Définition de la ville en Algérie

Nous avons vu dans les définitions précédentes que la ville est une notion complexe et chaque définition comporte son lot de subjectivité. En effet, les critères d'identification varient d'un pays à l'autre et d'une période à une autre. Devant l'absence de recommandations internationales, soulignées par l'ONS, sur la question, chaque pays adopte ses propres critères en fonction de ses objectifs politiques et économiques.

¹¹ HURIOT, J-M. L. BOURDEREAU-L. Op. Cit. P34.

¹² BOURDEREAU-L. *Regards sur la ville*. Paris : ECONOMICA, 2012. P14.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

En général, deux types de critères sont adoptés : les critères quantitatifs (mesurables) et les critères qualitatifs (non mesurables voire subjectifs). Ces critères ne sont pas exclusifs, au contraire, ils sont dans la plupart des cas combinés et complémentaires.

En Algérie, la critériologie utilisée pour définir le milieu urbain n'a pas subi des changements importants depuis le premier recensement de 1966 même si une évolution dans la terminologie est fortement constatée. En effet, les critères utilisés portent principalement sur les indicateurs suivants :

- La Taille de l'agglomération ;
- La part des actifs non agricoles ;
- Le taux d'accroissement de la population entre les recensements ;
- Et d'autres caractéristiques qui varient d'un recensement à un autre ;

Bien que, ces critères ont suscité un certain nombre de critiques de la part de l'ONS, il n'en demeure pas moins qu'ils sont reconduits dans le dernier recensement de 2008.

L'objectif étant d'assurer la même continuité historique des analyses du changement dans le regroupement des populations¹³.

En effet, depuis le recensement de 1997, la définition retenue par l'ONS¹⁴ de l'urbain est l'agglomération. Celle-ci est définie comme « un ensemble de construction en nombre égal au moins à la centaine telle qu'aucune d'elles n'est pas séparée de la plus proche de plus de 200 mètre ». Les agglomérations qui s'étendent sur plusieurs communes sont dites agglomérations urbaines intercommunales (AUIIC).

Les critères retenus pour la définition du milieu urbain sont les suivants :

¹³ Collection statistique n°163/2011, série S : statistiques sociales, V° recensement général de la population et de l'Habitat 2008, armature urbaine de 2008, (résultats issus de l'exploitation exhaustive) ARMATURE URBAINE par « la direction technique chargée des statistique régionales, l'agriculture et de la cartographie ». P 40.

¹⁴ Collection statistique n°163/2011, série S : statistiques sociales, V° recensement général de la population et de l'Habitat 2008, armature urbaine de 2008, page 30, cité dans LAICHE, M. « le processus de métropolisation analysé à travers les grandes villes algériennes : cas de la ville d'Alger », thèse de doctorat, 2017, p125.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

- Le seuil minimum d'habitant fixé à 5000¹⁵
- Le pourcentage des actifs agricoles ne dépasse pas 25% ;
- Raccordement aux réseaux d'électricité, d'eau potable et d'assainissement ;
- Présence d'équipement (hôpital, lycée, tribunal,) ;
- Le taux moyen d'accroissement de la population entre les deux recensements.

1.3 Les fonctions de la ville

C'est la fonction qui est la raison d'être de la ville. A l'origine, la ville naît et se développe en réponse aux besoins exprimés par la population qu'elle dessert par les fonctions administratives, commerciales, industrielles, résidentielles et autres qu'elle remplit¹⁶. La ville s'identifie par la spécificité de ses fonctions qu'elle remplit. Traditionnellement, sont considérées proprement urbaines les fonctions d'encadrement religieux, les fonctions industrielles et commerciales, mais aussi politiques (siège du pouvoir). Actuellement, dans ce nouveau monde globalisé, certaines villes assurent les fonctions de coordination, de commandement et de contrôle de l'économie¹⁷.

Les fonctions de la ville sont liées aux activités dominantes qu'elle exerce, des fonctions parfois complexes à savoir :

1.3.1 La fonction résidence

La ville est avant tout le lieu de résidence pour ses habitants, donc une fonction résidence comme l'écrit G.F. DUMONT : « sans un minimum de données, il n'y a pas d'espace urbain »¹⁸, c'est la fonction résidentielle qui fabrique la ville.

¹⁵ Le seuil de 5000 habitants est fixé depuis 1987. un premier seuil 4000 habitants avait été déterminé par l'ONS au recensement de 1977, cité dans LAICHE, M. « *le processus de métropolisation analysé à travers les grandes villes algériennes : cas de la ville d'Alger* », thèse de doctorat, Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI, 2017, page126.

¹⁶ HADJEM, M. *fonctions de la ville d'Azazga et organisation de l'espace : cas de la fonction commerciale de distribution des biens*. Thèse de magistère, Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI, 2009.

¹⁷ BOURDEREAU-L. Op. Cit. P14.

¹⁸ DUMONT, G.F. *Economie urbaine : villes et territoires en compétition*. Paris: LITEC, 1993. Page 33.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

1.3.2 La fonction industrielle

Le développement industriel a atteint un niveau considérable qui ne permet pas à l'industrie de s'éloigner de la ville, et ce, pour les multiples facteurs disponibles et indispensables pour son développement, en effet, elle est la caractéristique de la plupart des grandes villes qui se sont installées autour des ressources du sous-sol, et ont drainé une masse importante de main-d'œuvre.

1.3.3 La fonction administrative

La ville est le centre du pouvoir administratif et politique : capitale politique, chef-lieu de circonscription administrative.

1.3.4 La fonction territoriale

Au regard de cette fonction, les villes apparaissent, généralement, situées dans l'espace économique comme des centres collecteurs et distributeurs pour l'ensemble de leurs territoires environnants. Ce sont des pôles économiques. Mais cette fonction, les villes l'exercent à des degrés divers. Certaines d'entre elles n'ont pas pour servir leurs arrière-pays, ce sont par excellence, des villes centres.¹⁹

1.3.5 La fonction commerciale

Ce qui caractérise une ville, à première vue, c'est la densité de ses commerces. Le commerce constitue la plus grande partie de l'image de la ville, en effet, la fonction commerciale est une des plus importantes, à tel point que l'on a vu parfois le critère de la ville. Certes, le commerce n'a pas toujours engendré la ville permanente, mais la plupart des villes spontanées et non créées de toutes pièces sont nées de groupement des commerçants²⁰.

1.3.6 La fonction touristique

Les relations entre la ville et le tourisme constituent un enjeu majeur, aussi bien que les villes que pour la fonction touristique elle-même. Or, le tourisme est un système intrinsèquement urbain qui associe des populations urbaines et des lieux urbains.

¹⁹ HADJEM, M. Op. Cit.

²⁰ HADJEM, M. Op. Cit.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

Dans un monde où la population se concentre toujours davantage en ville et où, parallèlement, se multiplient les modalités des individus, les liens entre le tourisme et la ville s'intensifient et se complexifient²¹.

1.3.7 La fonction culturelle et de commandement

La ville a, dès son origine, des fonctions de « *régulation* » religieuse, politique, militaire, sociale, culturelle, ...etc. Initialement, la fonction religieuse fut importante, voire primordiale ; les fonctions de commandement politique, économique, culturelle..., sont également importantes, la ville est chargée, à son stade optimal, de l'accomplissement de toutes les fonctions secondaires et tertiaires nécessaires au développement socio-économique. Par ailleurs, le rôle culturel des villes est, lui aussi décisif, dans la mesure où le milieu urbain est le substrat et l'expression même du rayonnement culturel²².

1.4 Le concept « *espace public* »

L'expression "*espace public*", est récente et n'apparaît qu'à la fin des années 1970 et elle n'est banalisée qu'au cours des années 1990. Elle n'est pas définie dans les citations sur l'urbanisme avant les années soixante-dix. Contrairement à l'espace privé clôturé et centré sur l'intimité de la famille, l'espace public est ouvert pour l'ensemble des usagers en partage. Espace partagé, lieu de rencontre par excellence, il est le théâtre du libre va et vient des individus. La notion d'espace public s'avère une notion complexe, d'usage assez récent : elle a d'abord émergé en philosophie politique en 1960, puis en sociologie, et urbanisme dans les années 70.

1.4.1 Définition de l'espace public

On peut aborder les espaces publics selon les dimensions spatiales, juridiques ou sociales. Dans une perspective matérielle, on peut les voir comme des formes urbanistiques et architecturales, dans une perspective juridique, ils étaient autrefois la partie du domaine

²¹ HADJEM, M. Op. Cit.

²² G. WACKERMAN : géographie urbaine. Cité dans HADJEM, M. Op. Cit.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

public ouverte aux citoyens. Mais aujourd'hui, ils sont devenus des espaces du domaine privé ou public mis à l'usage du public²³.

La sociologie compréhensive dont l'intérêt porte sur la signification de la vie quotidienne et l'importance du monde vécu considère « *l'espace public comme lieu d'un ensemble d'interactions permettant de connaître le caractère situé et circonstancié de l'action* »²⁴, autrement dit, la ville, et plus précisément l'espace public, serait le lieu requis pour une définition permanente des règles qui régissent les pratiques sociales et les comportements normatifs.

Au centre-ville, il y a deux types d'espaces à l'usage du public auxquels s'intéresse cette recherche. D'une part, il y a ceux qui sont considérés comme des **espaces publics traditionnels**.

Il s'agit des espaces du domaine public de l'État qui normalement sont affectés à l'usage de tous. Leur production est assurée par l'État et leur utilisation est ouverte. Dans cette classe d'espace, on retrouve surtout les rues, les trottoirs, les ronds-points et les places publiques. D'autre part, il y a les espaces dits **pseudo publics**. Ce sont des lieux à usage collectif, développés et gérés par le secteur privé. On compte dans cette catégorie, entre autres, les centres d'achat, les jardins, les squares privés ainsi que les galeries pédestres. Ce sont donc des lieux ouverts, mais soumis à un contrôle à l'entrée et à une surveillance constante de la part du propriétaire ou du gestionnaire. Cela affecte les pratiques spatiales et restreint l'accessibilité malgré leur centralité.

Le concept d'espace public « *renvoie à une grande variété de lieux : rue, boulevard, cour, quai, parvis, dalle, jardin, square, promenade, esplanade, etc., mais aussi à toutes sortes d'espaces moins bien délimités ou de statut intermédiaire entre le public et le privé* »²⁵. Leur ouverture et leur accessibilité en font des domaines publics. « *Si par définition les espaces*

²³ Tanguy, Y. *Domaine public, usages privés. La place du commerce à Nantes*. Les Annales de la Recherche Urbaine, 1992, no 57-58 PP 46.

²⁴ DRIS, N. *La ville mouvementée ; espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*. Alger : l'harmattan, janvier 2002, p 31.

²⁵ LOUDIER, C ; DUBOIS, J.-L. *L'insécurité dans l'espace public*. In Les Cahiers de L'IAURIF. Espaces publics : espaces de vie, espaces de ville 2002, n° 133 – 134, PP. 26 – 38.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

publics sont des espaces appartenant au domaine public ouvert et accessible à tous, par extension leur registre comprend tous les espaces accessibles au public »

1.4.2 Caractéristiques de l'espace public

L'espace public est un espace plurifonctionnel, destiné à des usages multiples pour l'épanouissement individuel et collectif des citoyens d'une ville.

1.4.2.1 Formes de l'espace public

« La forme urbanistique de l'espace public peut- être définie par le réseau des rues, ruelles, boulevards, places, autoroutes, etc. Ce réseau irrigue des quartiers, des zones et des équipements dont l'architecture s'impose avec forme à l'espace public. Le réseau d'espaces publics comprend encore des espaces verts, qui selon leur grandeur, sont eux aussi traversés par des rues et autres voies ²⁶».

a) La place publique

« La place publique est un espace ou lieu public découvert et environné de bâtiments. La place marchande est une place commode pour vendre de la marchandise. La place d'armes, un terrain libre et spacieux où s'assemble la garnison d'une ville de guerre. En général, lieu découvert, espace libre²⁷ ».

b) La rue

La rue est abordée comme un moment privilégié de la structure sociale qui englobe la vie quotidienne. Selon Isaac Joseph la rue est : *« un territoire où la coprésence et la visibilité mutuelle constituent la structure et les ressources de la coordination entre acteurs ²⁸»*. La rue est la structure fondamentale de la ville, elle est la forme la plus visible, la plus lisible, des espaces urbains, même si les séquences temporelles successives de sa mise en place donnent aujourd'hui des paysages complexes et parfois juxtaposés²⁹.

²⁶ Comité d'orientation du CERTU (centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme). *L'espace public et ses enjeux dans la politique urbaine*. Novembre 2007.

²⁷ Définition du dictionnaire des citations « *DICOCITATION* », sur www.dicocitations.com.

²⁸ CAUQUIL, X. Op. Cit.

²⁹ ANNE-MARIE, A ; LOUIS, C. *La rue : formes et usages*. Cafés géographiques, université de Toulouse, mai 2003.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

c) L'espace vert

« L'espace vert désigne un endroit où la nature est aménagée pour l'agrément et l'épanouissement de l'espèce humaine. Les espaces verts embellissent les cités et sont interdits à toutes les activités pouvant les dégrader³⁰».

1.5 Définition du trottoir

Historiquement les trottoirs ont été créés pour des raisons de sécurité, pour protéger les piétons de la circulation routière. Nous trouvons déjà des exemples de trottoirs surélevés à Pompéi, il y a 2000 ans. Aux États-Unis, au 19^{ème} siècle, des trottoirs en bois étaient souvent utilisés pour les mêmes raisons. « Les piétons doivent emprunter les trottoirs, les parties de la voie publique qui leur sont réservées par le signal D9 ou D10 ou les accotements en saillie praticables, et à défaut, les accotements de plain-pied praticables³¹ ».

Selon le dictionnaire Le Robert

« Chemin surélevé réservé à la circulation des piétons³² ».

Selon le Conseil d'État Français

« La notion de trottoir est une notion de fait; qu'il s'agit certes, selon la définition du Grand Robert, d'un chemin surélevé réservé à la circulation des piétons; que, selon l'arrêté royal du 1er décembre 1975 portant règlement général sur la police de la circulation routière et de l'usage de la voie publique, il s'agit d'une voie publique en saillie ou non par rapport à la chaussée, qui est spécifiquement aménagée pour la circulation des piétons, revêtue de matériaux en dur et dont la séparation avec les autres parties de la voie publique est clairement identifiable par tous les usagers³³».

³⁰ Dictionnaire des définitions sur www.francetop.net/dictionnaire.

³¹ Stipule l'art. 42.1 Du Code de la route.

³² Petit Robert, éd. 1993. Voir également PH. BOUILLARD, Aperçu du régime juridique des trottoirs, en A.T.D.F., n° 13, I983, p10.

³³ C.E., 14 octobre 2008, n° 187.069, Pâques.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

« Dans cette perspective de sécurité, le trottoir est dès lors une aire de circulation publique, accessoire de la voirie et spécialement aménagée afin de permettre la circulation des piétons³⁴ ».

1.6 Fonctions et usages des espaces publics

L'espace public est à la fois un lieu où s'exercent les fonctionnalités de la ville (circulation, déplacements, réseaux techniques) et où se développent les innombrables pratiques de la vie urbaine : commerce, services, détente, loisir, rencontre...

De plus, il assume la continuité des constructions, étant un espace continu, structurant, donc générateur de ville. Par conséquent, il forme la structure spatiale des voiries qui relie les parcelles, il favorise leurs relations et leurs **commerces** (marchés ouverts, réseaux de circulation...), définit leur densification (la dimension des îlots), codifie leur statut (hiérarchisation monumentale, fonctionnelle, privée...), oriente leurs réseaux (AEP, assainissement et énergies), et ce à travers une structure hiérarchisée basée essentiellement sur la rue et la place.

Il est le lieu où les relations sociales peuvent prendre des aspects très contrastés selon les sites, les configurations d'espaces, les situations sociales des quartiers : lieu de mixité sociale ou, au contraire, objet de logiques d'appropriations par des groupes sociaux ; lieu d'enclavement ou de convivialité ; lieu de culture et des spectacles ou lieu sans vie.

L'espace public n'est donc surtout pas un lieu technique, mais il est avant tout social et culturel. C'est un espace de sens, de matière, de temps, d'usages et de forme, qui est synonyme de paysage vécu et de paysage commun des citoyens. Aucun de ces aspects ne doit et ne peut être négligé au risque de créer des lieux sans histoire et sans âme qui sont alors rejetés par la population ou deviennent le siège de tensions exacerbées.

C'est un lieu de représentation, de mise en scène de la vie de la collectivité. Il met en scène sobrement l'identité historique, culturelle ou paysagère : le marketing urbain. C'est pourquoi, dans son rôle majeur dans l'ordonnement des constructions, son impact consiste sur l'image valorisante ou repoussante, de la ville.

1.7 Les acteurs de l'espace public

On cite quatre acteurs pour l'espace public à savoir :

³⁴ Cass. 18 avril 1910, Pas. I, p. 183 avec conclusions de l'Avocat Général TERLINDEN.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

1.7.1 Les acteurs économiques

Les entreprises et les propriétaires fonciers riverains des espaces publics, tels que les commerçants, les gérants des cafés, restaurants...

1.7.2 Les acteurs politiques

Ils peuvent appartenir aux institutions communales, et sont généralement sollicités pour la gestion des espaces publics ou pour donner des autorisations les concernant.

Le rôle des politiques est par conséquent considérable, puisqu'il peut avoir des conséquences aussi bien négatives que positives sur le devenir de l'espace public.

1.7.3 Les professionnels de l'espace public (architectes, urbanistes et ingénieurs)

Ils accompagnent les deux premiers. Ils ont une conception et une connaissance de l'urbain et de l'environnement qui leur donnent une autonomie et un pouvoir réellement importants.

1.7.4 Les habitants

Les habitants tendent à s'approprier l'espace public urbain, et diffèrent selon l'utilisation de ce dernier : commerce, transport, habitat... Leurs comportements ainsi que leurs pratiques varient selon différents paramètres, notamment le sexe, l'âge, la catégorie sociale, leurs habitudes... La façon dont les usagers utilisent les espaces publics constitue une des clés du succès des espaces publics. Ils jouent en effet un rôle prépondérant allant de l'indifférence à l'enthousiasme pour l'espace public.

1.8 Le rôle des espaces publics et des trottoirs

Des espaces réservés à la circulation des piétons, par moment des voitures ou des espaces aménagés pour cette tranquillité de l'esprit, ils sont destinés pour les populations. En ce qui les concerne, ces espaces destinés à la circulation, les aident grandement dans l'exercice de leurs différentes activités, leur permettant à cet effet d'avoir une source de revenus. Il procure à ceux-ci l'élément indispensable dont les occupants ont besoin pour leur survie.

Les occupants se reconnaissent fort dépendants des rues et trottoirs qui longent les grandes artères du district. Ils savent d'une manière ou d'une autre que les espaces publics et les rues sont connus non pas comme des points de vente mais comme des lieux ayant des rôles bien précis et définis.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

Tous les commerçants savent très bien qu'ils ne doivent pas occuper ces lieux destinés à des usages autres que le commerce. Malgré ces dangers qu'ils encourent en occupant ces lieux, ils sont sous informés et donc incapables de voir les risques liés à l'occupation de ces lieux et d'avoir des opportunités contribuant à leur épanouissement.³⁵

Section 02 : Les activités commerciales informelles et l'occupation des « espaces publics »

La compréhension de l'activité informelle passe par la comparaison avec l'activité formelle, la comparaison se faisant toujours selon un ou plusieurs critères, alors la définition donnée au concept d'activité informelle comparativement aux activités formelles est fonction du critère utilisé. Au regard du caractère officiel de l'activité, il s'agirait des activités non enregistrées et n'étant pas soumises à une réglementation.

Les activités commerciales occupent une place importante dans l'économie urbaine et un lien avec la gestion de l'espace urbain car elles s'insèrent sous diverses formes dans l'espace public et privé de la ville. Le développement des petites activités commerciales et artisanales urbaines appartenant à ce que l'on a pris coutume d'appeler l'informel s'accompagne le plus souvent d'une importante occupation de la rue, sous diverses formes ambulantes et sédentaires, temporaires et permanentes. Cette présence en fait aujourd'hui un élément incontournable de la description des paysages urbains, notamment dans les villes au point que certains auteurs y voient un « *marqueur culturel urbain*³⁶ ».

2.1 Définition de commerce

Aujourd'hui, le commerce est partout présent sur le territoire du centre-ville. Dans ce sens, on peut admettre que le centre-ville a connu en quelque sorte une mutation fonctionnelle

³⁵ KOMAN, FP. *Occupation foncière et pratique de l'activité commerciale en milieu urbain : le cas du district d'Abidjan*. Membre de PLPR: International Academic Association on Planning, Law, And Property Rights. PDF format.

³⁶ MÉDARD, C. *Quand l'État se montre : trois petites villes de l'Ouest du Kenya*. Géographie et cultures, n°41, 2002, pp. 27-37.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

caractérisée par la coprésence du commerce, de l'habitation et de l'administration. En effet, on peut dire un certain renforcement de la mixité des différents quartiers centraux est en cours.

Le territoire du centre-ville, comme toute la ville en général, souffre d'une rareté d'espaces publics ouverts aménagés pour répondre aux besoins de loisirs et de récréation de la population.

2.2 Le commerce à la willaya de Tizi-Ouzou

La commune de Tizi-Ouzou de point de vue commercial, notamment la ville regroupe la majorité des commerces et services. En effet, la densité commerciale de la ville de Tizi-Ouzou est importante ; l'armature commerciale a touché tous les quartiers de la commune.

Ainsi, les commerces et services ont pour clientèle non seulement la population de la ville, mais aussi celle de la région, dont elle est le centre pour une bonne partie des achats non courants³⁷.

Les biens commercialisés répondent à des besoins alimentaires, vestimentaires, d'hygiène et de santé, culturels, de loisirs, d'ameublement, etc. dans le cas des agents économiques autres que les ménages, il s'agit de satisfaire leurs besoins en matières premières, équipement de production ou fournitures consommables. La distribution est assurée par les grossistes, demi-grossiste et détaillants. En somme, nous pouvons dire que la vocation de la commune de Tizi-Ouzou est une mixtion, un peu tout à la fois. Toutes ces potentialités que nous venons d'inventorier constituent une assiette fiscale importante pour la commune de Tizi-Ouzou.

2.3 L'occupation illégale des espaces publics et des trottoirs

L'occupation des trottoirs et espaces publics peut être considérée comme « normal » ou « anormal », selon la conformité à la réglementation en vigueur. Ainsi, l'utilisation à des fins privatives de dépendances domaniales affectées à l'usage de tous, au profit de bénéficiaires individualisés, entraîne impérativement un paiement de redevances et ce, conformément aux dispositions de l'article 70 du décret exécutif N°12-427 du 16/12/2012³⁸ fixant les conditions et modalités d'administration et de gestion des biens du domaine public et du domaine privé

³⁷ CHAMOUKHA, A. *Essai de réflexion sur la faisabilité du management dans une collectivité locale ; cas de la commune de Tizi-Ouzou*. Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI Thèse de magistère, 2009, p165.

³⁸ La Direction du commerce.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

de l'État. Les autorisations d'utilisation privative du domaine public sont délivrées par les autorités administratives légalement habilitées.

L'occupation illégale des trottoirs dans les pays en voie de développement par la population n'est pas un phénomène nouveau, mais il s'est évolué depuis plusieurs décennies et commence à prendre des proportions inquiétantes quant aux conséquences qu'elles entraînent pour les citoyens³⁹.

En effet, les trottoirs sont trop encombrés aujourd'hui par une population nombreuse qu'exerce de multiples petites activités à savoir les magasins et les petites boutiques qui exposent leurs marchandises, parmi ces produits on peut citer d'électroménagers par exemple et les mannequins des boutiques d'habillements et les chaussures, etc.

Il y a lieu aussi de rappeler que les occupants illégaux de trottoirs sont pas juste des marchandises étalées, mais aussi des cafés et des fast-foods, restaurants qui ont pris la fâcheuse habitude d'envahir l'espace public réservé aux passage piétons à savoir : les chaises, les tables, pots de fleurs, etc., et autre constructions anarchiques qui occupent les espaces publics (les trottoirs) sans aucune honte, au détriment des citoyens contraints à marcher sur la chaussée à leur risque et péril.

Nous pouvons ajouter en plus l'occupation des trottoirs par des camions abandonnés ou stationnés depuis plusieurs jours empêchant le passage. A cela, nous parlons également de l'occupation des rues et des trottoirs par des matériaux définitifs, par des bâches lors des manifestations festives.

Comme aussi, l'occupation du trottoir par la fabrication et le stockage de matériaux de construction dans le domaine public lors des travaux de construction et l'abandon de véhicules et autres engins dans les espaces publics.

Il y a aussi un phénomène que l'on rencontre dans les villes subsahariennes, les librairies par terre. C'est un secteur d'activité qui regroupe à la fois les hommes, les femmes et les jeunes filles. Ce sont en effet des livres que des vendeurs exposent à même le sol ou sur des grands sachets plastiques.

³⁹ Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, 2011

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

On y trouve également des fournitures scolaires et la papeterie. Ce secteur est beaucoup prisé à la rentrée scolaire et universitaire et même sur tout le long de l'année.

2.4 Légalité ou illégalité de l'occupation de l'espace public

Toute occupation des trottoirs pour des activités commerciales et autres activités est un acte non réglementé car il est défendu d'occuper les espaces publics. Cet acte peut être qualifié de violation de l'espace public. Ce phénomène est très important. En même temps qu'il est condamné, les autorités locales donnent des taxes aux occupants des différents lieux. De même, certains font des démarches auprès des autorités pour l'occupation de ces espaces.

Contrairement, ces autorités organisent ou opèrent parfois avec l'appui des forces de l'ordre, des opérations de déguerpissement.

En effet, les citoyens accusent les autorités locales qui semblent fermer l'œil devant l'incivisme des indécents commerçants qui occupent illicitement les trottoirs et les rues⁴⁰, et les services de sécurité et de collectivités locales ne semblent pas avoir les coudées franches pour endiguer cette émission.

Section 03 : Les conséquences de squattage des espaces publics

L'occupation des espaces publics par les commerçants est devenue une pratique courante au niveau de la totalité des agglomérations algériennes. Pour cela, les conséquences de ce phénomène sont très nombreuses, mais seules les plus importantes seront rapidement identifiées à savoir :

3.1 Les conséquences de ce phénomène

Plusieurs conséquences dégagées par ce phénomène à savoir :

3.1.1 Circulation des automobiles

L'occupation du trottoir oblige les piétons à empiéter sur la chaussée traditionnellement réservée aux automobilistes. Dans une ville où le transport à moto s'est particulièrement

⁴⁰ L'Algérie profonde, www.liberte-algerie.com

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

développé, la chaussée est donc très encombrée, entraînant de nombreux accidents de la circulation.

La circulation aux heures de pointe est devenue très dangereuse et la sécurité des usagers de moins en moins assurée⁴¹. Difficulté de circuler librement sur les trottoirs, les piétons, prennent d'assaut, à leurs risques et périls, les chaussées au détriment des automobilistes qui sont contraints de s'immobiliser pour leur céder le passage, cette situation a engendré des encombrements énormes en ville⁴².

3.1.2 Le commerce informel

Il est en partie responsable de l'occupation illicite des trottoirs dans la majorité des rues.

3.1.3 Le risque de vie des piétons

Ce phénomène met en péril la vie des piétons qui se retrouvent contraints d'emprunter la chaussée et de se frayer un chemin autre (celui des voitures).

3.1.4 La concurrence entre les commerçants

La concurrence sauvage et déloyale que livrent les commerçants de trottoir à leurs homologues qui ont des boutiques, ainsi qu'aux responsables et employés de maisons de commerce modernes, inscrits comme opérateurs économiques auprès de la Chambre de Commerce. Tandis que les uns payent seulement de petites taxes et échappent facilement au fiscal, les autres sont astreints à payer des taxes diverses et impôts lourds aux services des impôts et à la municipalité.

3.1.5 La pollution

Sous ses multiples formes, est également un problème important qui se pose sur les espaces publics. En effet, tous ceux qui occupent illégalement la rue produisent d'importantes quantités de déchets commerciaux et artisanaux, composés de toutes sortes de détritrus, de sachets en plastique, d'emballages en papier, de cartons, de boîtes de conserve qui jonchent les trottoirs et la chaussée à la fin de la journée⁴³.

⁴¹ Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, 2011

⁴² Idem www.liberte-algerie.com

⁴³ Revue de Géographie, idem.

Chapitre 02 : les activités informelles en milieu urbain

Toutes ces conséquences nécessitent des études et réflexions profondes sur la maîtrise de l'urbanisation et la gestion de l'espace urbain en vue de la réduction de la pauvreté,

Conclusion :

L'occupation illégale et anarchique des espaces publics, notamment des trottoirs et des rues dans les villes devient de plus en plus inquiétante par son ampleur. Si le trottoir est devenu aujourd'hui pour la plupart de citoyens le principal lieu d'exercice de leurs activités, le détournant ainsi de sa fonction et de son usage premier, à savoir le passage des piétons, cela pose problème, non seulement au niveau de la gestion de l'espace public et de l'aménagement urbain, mais aussi et surtout au niveau de la gouvernance urbaine, vu les conséquences néfastes que de telles pratiques ont sur les riverains et les passants. Les autorités locales et les pouvoirs centraux, ainsi que l'ensemble des acteurs urbains doivent prendre la mesure du problème pour ne pas laisser cette situation parce qu'elle est déjà grave.

Chapitre 03 : Présentation –analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Introduction

La lutte contre le phénomène informel constitue l'une des préoccupations majeures des pouvoirs publics qui tentent de reprendre la situation en main et réaffirmer l'autorité de l'Etat par une intervention rapide et efficace visant à l'éradication des marchés informels à l'échelle nationale et ce, en raison des désagréments causés par la prolifération de ces marchés.

L'objectif de ce présent chapitre est la présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou vu qu'elle est le lieu d'étude, par la suite nous passons à la présentation et l'interprétation des résultats de l'enquête pour expliquer l'intérêt de notre thème.

Section 01 : Présentation du milieu d'étude et la méthodologie de l'enquête

Dans cette section, il convient de commencer par la présentation de la wilaya de Tizi-Ouzou, qui constitue le cadre géographique de notre champ d'étude, en mettant l'accent sur les aspects socio-économiques à savoir : le territoire, la population et l'emploi de la région.

1.1 Présentation du milieu d'étude

L'évolution générale de l'espace régional de la wilaya de Tizi-Ouzou, retracée par les diverses phases historiques de ces derniers siècles, est inscrite sur les paysages techniques, physiques et culturels.

Les occupations et les aménagements se sont réalisés par saccades et ruptures, provoquées par des facteurs exogènes et non point par un quelconque aboutissement de l'évolution des rapports sociaux internes ou endogènes. Ils sont dus à des agressions externes, lesquels ont secoué toutes les sociétés du bassin méditerranéen.

En effet, la Kabylie en général, la région de Tizi-Ouzou en particulier effleure plus notre mémoire par une histoire récente, celle de la résistance, celle des chefs guerriers qui ont gravé leur nom sur le front de la révolution, celle de LALLA FATMA N'SOUMEUR et AMIROUCHE.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

1.1.1 Territoire

La wilaya de Tizi-Ouzou est une wilaya côtière, elle se situe dans la partie nord centre de l'Algérie. Le chef-lieu de la wilaya (la ville de Tizi-Ouzou) se trouve à une centaine de Kilomètres à l'est d'Alger, la capitale. Schématiquement, cette région est un vaste bastion constitué d'une succession de chaîne de montagnes toute d'orientation général Est Ouest et qui emprisonnent des plaines alluviales étroites.

Tableau N°02 : Distances par rapport aux chefs-lieux des wilayat limitrophes (en Km)

	wilaya		
EST	NORD	OUEST	SUD
A 133 Km de BEJAIA	Mer méditerranée	A 47 KM de BOUMERDES	A 76 KM de BOUIRA

Source : Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires de la wilaya de TIZI OUZOU(DPSB)

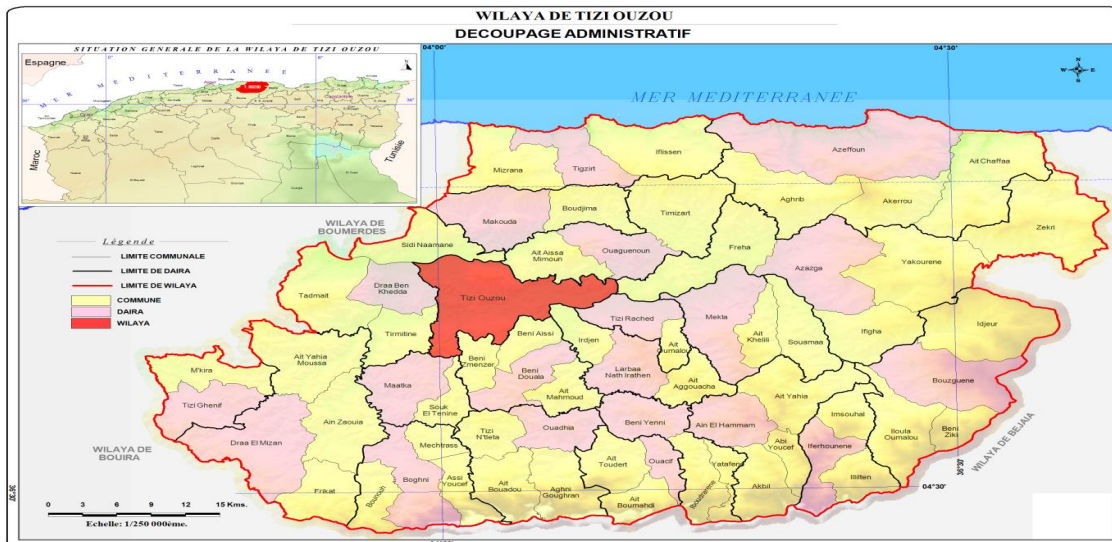
Ce tableau nous montre que le territoire de la wilaya est limité au sud par la wilaya de Bouira (qui faisait partie du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou dans l'ancien découpage 1984), à l'Est par la wilaya de Bougie et à l'Ouest par la wilaya de Boumerdès, la wilaya est ouverte au Nord sur la mer Méditerranée par 70Km de côtes.

Cette wilaya se caractérise essentiellement, par son relief montagneux et escarpé. « *Les pentes des collines sont souvent supérieurs à 25% avec des versants abrupts tels que ceux de massif du Djurdjura dont les altitudes dépassent les 2 000m et ceux de la zone côtières ou central avec des altitudes moyennes supérieurs à 400m. Lala Khadîdja, point culminant du Djurdjura, fait 2 308 m* »¹.

¹ DAHMANI, M. *économie en société en grande Kabylie*. Éd : OPU 1987, page 27

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Figure N°01 : carte géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou



Source : Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires De la wilaya de TIZI OUZOU

L'étude réalisée par le CENEAP² intitulée : Identification, délimitation et caractérisation des zones de montagnes du massif du Djurdjura de la wilaya de Tizi-Ouzou a fait ressortir les faits suivants :

La wilaya de Tizi-Ouzou couvre un territoire d'une superficie de 2900 km². Administrativement elle est divisée en 67 communes et 21 Daïras.

- Sur les 67 communes que compte la wilaya de Tizi-Ouzou 51 communes sont classées en moyenne montagne, dont 42 communes en étage inférieur avec des altitudes allant de 400 à 800 mètres, et 09 communes en étage supérieur avec des altitudes allant de 800 à 1200 mètres.
- 3 communes sont classées en haute montagne avec des altitudes dépassant les 1200 mètres.

²CENEAP : Centre National d'Etudes et d'Analyses pour la Population et le développement. Cité dans la monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, CREAD, l'annuaire statistique 2017, de la Direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires De la wilaya de TIZI OUZOU.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

- Et seules 13 communes sont classées en zone de piémont avec des altitudes inférieures à 400 mètres.

1.1.2 Population

La Kabylie reconnue, déjà avant 1954, comme l'une des régions de montagne la plus peuplée au monde, a connu une lenteur dans l'accroissement démographique. Ce constat est expliqué par l'amplification des mouvements d'exode rural et d'émigration interne et externe (vers d'autre wilaya et à l'étranger), « à titre indicatif, on a relevé dans certaines localités, une proportion de 57% d'habitant originaires de la grande Kabylie, en outre avant 1962, plus de 50% des chefs de famille installés dans la Casbah d'Alger sont originaires de la même région »³ ; en plus des nombreux découpages administratifs réduisant l'espace géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou et sa population.

Tableau N°03 : l'évolution de l'Igامية de Tizi-Ouzou

Année	Daïras	Communes	Populations	Superficies en Km ²	Densités Ha/km ²
1954	07	121	800 900	5 806	138
1966	05	-	646 636	3 734	146
1977	08	38	875 075	3 704	236
1984	06	67	829 856	2 931	283

Source : ouvrage de Mohamed DAHMANI : économie et société en grande Kabylie, p26

Ce tableau nous montre le dernier découpage administratif réalisé en 1984, la wilaya de Tizi-Ouzou est divisée en **67 Communes** et **21 Daïras**. Le chef-lieu de la Wilaya est la Ville de Tizi-Ouzou, peuplée d'environ **829 856 habitants**. Et en regroupant **1 119 646** habitants, lors des estimations arrêtées au 31/12/2010.

³ Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, CREAD, cité dans l'annuaire statistique n°12 d'oct. 1996, p06 de la direction de planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Tableau N°04 : répartition des superficies et de population par Daïras de la wilaya de Tizi-Ouzou

Daïra	Nombre de commune	Superficie		la répartition de la population en 31/12/2017
		KM2	%	
Tizi-Ouzou	1	102,36	3,46%	154 458
A. El hammam	4	144,89	4,90%	52 178
Azazga	5	360,27	12,18%	91 211
Azeffoun	4	319,01	10,78%	38 909
Beni douala	4	102,35	3,46%	50 220
Beni yenni	3	82,74	2,80%	15 426
Boghni	4	122,13	4,13%	71 304
Bouzeguene	4	209,97	7,10%	51 869
D.ben khedda	4	172,23	5,82%	90 297
D. El. Mizan	4	239,21	8,09%	91 633
L.n.irathen	3	86,73	2,93%	47 923
Iferhounen	3	84,47	2,86%	28 678
Maatkas	2	66,15	2,24%	48 332
Makouda	2	92,37	3,12%	40 155
Mekla	3	129,25	4,37%	46 649
Ouacifs	3	74,99	2,54%	25 400
Ouadhias	4	139,54	4,72%	56 648
Ouaguenoun	3	141,21	4,77%	70 483
Tigzirt	3	166,38	5,62%	37 768
Tizi gheniff	2	76,91	2,60%	49 047
Tizi rached	2	44,79	1,51%	26 422
TOTAL WILAYA	67	2 957, 94	100	1 185 011

Source : DPSB.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Ce tableau nous montre le dernier découpage de 1984 avec la répartition des superficies par daïras en Km², on voit que la plus grande superficie est celle d'Azazga avec 12,18% puis Azzefoun avec 10,78% ; la petite de ces commune est Tizi Rached avec 1,51%.

On voit aussi la répartition de la population de la wilaya de Tizi-Ouzou par commune en fin 2017, on constate que la commune de Tizi-Ouzou a le plus grand nombre de population presque 154 458 habitants en fin de cette année (2017). Par la suite DRAA EL MIZAN avec 39 949 habitants et la commune d'AZAZGA avec 38 614 habitants ; ensuite MATKAAS, BOGHENI, FRIHA, TIMIZART, TIZI GHENNIF entre de 30 000 et 35 000 habitants, pour les communes qui ne dépassent pas les 10 000 habitants à savoirs : AKKERROU, ABI YUCEF, AIT OUMALOU, IBOUDRAREN, AIT TOUDERT, BEN YANNI. On peut ajouter que le total de la population dans la wilaya de Tizi-Ouzou en **31/12/2017** est estimé par **1 185 011** (voir l'annexe 06).

Tableau N°05 : Estimation de la population totale, population active et population en âge de travailler par sexe arrêtée au 31/12/2018

rubrique	masculin	féminin	ensemble
Population totale	715 052	476 701	1 191 753
Population âge de travailler	493 755	329 170	822 925
Taux d'accroissement(RGPH2008)	/	/	0,2
Population active	336 043	105 626	441 669

Source : DPSB

Dans ce tableau, on voit le nombre de la population estimé en fin d'année 2018 est de **1 191 753** ; dont (60%) de la population sont de la catégorie masculine, et (40%) du reste son de la catégorie féminine.

On constate aussi de ce tableau que l'ensemble de la population active de cette année (2018) est de **441 669** ; dont 76,08% de cette population sont des hommes, et 23,91% de la population active sont des femmes ce qui veut dire les activités pratiquées en majorité par des hommes plus que les femmes.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

1.1.3 Emploi

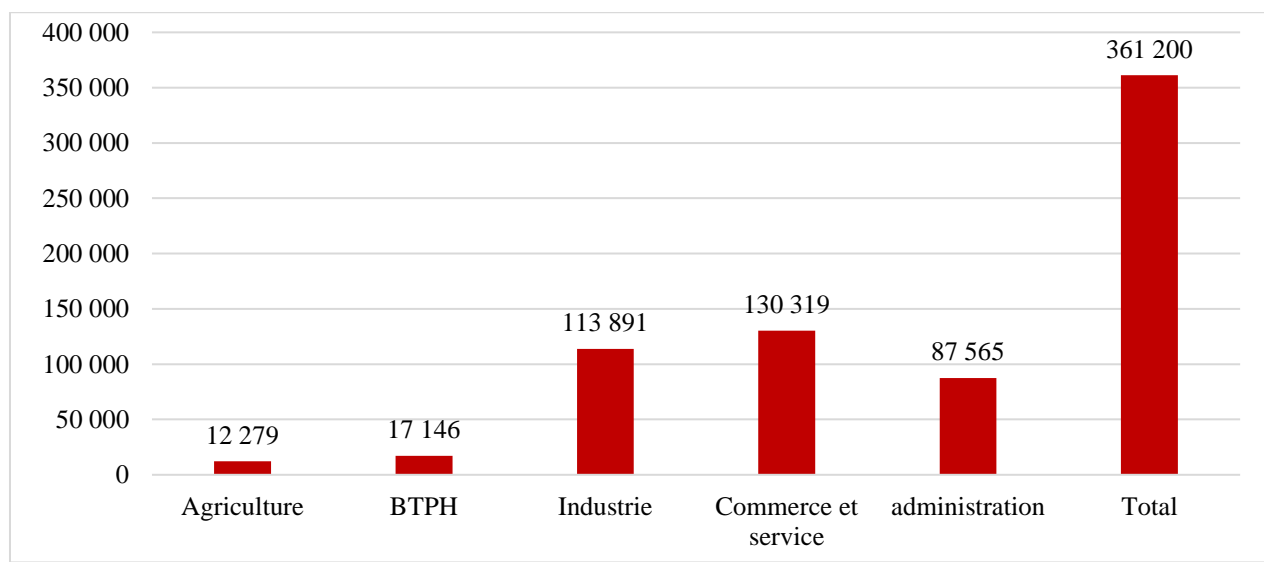
Le secteur des services et du commerce qui occupe une grande partie de la population selon les branches d'activités en 2017 avec (36,07%), suivi par l'industrie (31,53%) et l'administration avec (24,24%), puis le BTPH bâtiment avec (4,74%) et en fin l'agriculture (3,39%) comme le montre le tableau suivant :

Tableau N° 06 : Répartition de la population occupée par branches d'activités (2017)

Agriculture	12 279	3,39%
BTPH	17 146	4,74%
Industrie	113 891	31,53%
Commerce et service	130 319	36,07%
administration	87 565	24,24%
Total	361 200	100%

Source : DPSB

Figure N°02 : Répartition de la population occupée par branches d'activités (2017)



Source : DPSB

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

1.2 Méthodologie de la recherche (l'enquête)

Dans cette sous-section nous présentons notre enquête de terrain. Nous allons au début exposer l'objectif de cette enquête, puis nous allons décomposer notre questionnaire d'enquête et détailler les éléments de son contenu.

1.2.1 Objectif de l'enquête

Cette partie est consacrée à l'exposition de la démarche poursuivie dans l'enquête de terrain, elle va contenir les représentations de la forme et du contenu de notre questionnaire. Cette enquête est élaborée afin de recueillir les informations qui vont nous permettre de répondre à notre problématique de départ, en tenant compte du cadre théorique développé dans le premier et le deuxième chapitre.

Nous avons élaboré un questionnaire auprès d'un échantillon représentatif de 70 commerçants, exerçant dans leurs locaux, ambulant, ou vendeurs de la rue, sur 3 915 commerçants dans la commune de Tizi-Ouzou (voir l'annexe n°09). Notre questionnaire est donc destiné aux commerçants ambulants qui travaillent dans l'informel (commerçants de rue ; transporteurs et gardiens de parcs automobiles) et autres commerçants avec lieu fixe de travail, d'apparence formels mais squattent les trottoirs devant leurs locaux (des commerçants qui travaillent dans la réglementation mais ils squattent les trottoirs sans aucune autorisation délivrée par les autorités locales) de la ville de Tizi-Ouzou.

Afin de mener à bien notre enquête de terrain sur l'étude de commerce informel cas de la ville de Tizi-Ouzou et le rôle des commerçants, leurs caractéristiques, leurs motivations.

Ce questionnaire est adressé aux commerçants qui travaillent d'une manière réglementé mais aussi à ceux qui travaillent d'une manière non réglementé dans la ville de Tizi-Ouzou. En effet, le secteur informel comprend les indépendants, qui peuvent employer des travailleurs familiaux non rémunérés et des salaires occasionnels et les entreprises.

1.2.2 L'échantillonnage

Dans tout processus de recherche, il est pratiquement impossible d'étudier tous les individus d'une population pour différents motifs tel que le coût de l'enquête, le temps et autres. C'est pour cela, qu'on fait appel à une méthode appelé « *échantillonnage* ». En effet, ce dernier se définit comme étant « une technique qui consiste à « *choisir, selon des critères définis à l'avance un certain nombre d'individus parmi les individus composant un ensemble*

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

défini, afin de réaliser sur eux des mesures ou des observations qui permettront de généraliser les résultats à l'ensemble premier⁴».

Dans le choix de la taille de notre échantillon, nous avons essayé de veiller à l'efficacité statistique en prenant en considération le manque du temps nécessaire à la réalisation de notre enquête de terrain ainsi que des limites de cette dernière. Nous étions contraints à réduire notre enquête à la commune de Tizi-Ouzou, ainsi la taille de notre échantillon est de 70 sur 3 915 commerçants enregistrés en fin de mois d'octobre 2018 dans la commune de Tizi-Ouzou (voir l'annexe n°09) qui commercialisent des différentes activités commerciales répartis au niveau de la commune de Tizi-Ouzou.

1.2.3 Administration et déroulement de l'enquête

Notre enquête s'est déroulée comme suit :

1.2.4 Contenu et structure du questionnaire d'enquête

Pour centrer toutes les informations liées au profil des commerçants et aux raisons d'existence de cette activité, nous avons mis en place un questionnaire (voir annexe) qui se compose de 39 questions. Nous étions dans l'obligation de limiter le nombre de questions pour ne pas provoquer un refus de la part des enquêtés. Ces questions sont synthétisées en quatre axes.

Axe 1 : Données générales sur l'enquête

Dans ce premier axe, composé de 6 questions, il s'agit d'identifier le profil de l'enquêté concernant son âge, son sexe, sa résidence, sa situation matrimoniale, son niveau d'instruction et sa formation professionnelle.

Axe2 : Données sur l'activité exercée

Cet axe consiste à identifier l'activité exercée, ainsi que d'autres questions relatives au choix de son activité, la source d'approvisionnement, la source de financement, l'expérience

⁴AKTOUF, O. *Méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique* (en ligne). Montréal : Les presses de l'Université du Québec, 1987, p.72. Format PDF.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

professionnelle, les rapports au fiscal et l'affiliation à la CASNOS. (Cet axe est regroupe 8 questions).

Axe3 : Les données sur l'espace public (trottoir)

Il s'agit d'identifier l'objectif des espaces public notamment le trottoir ainsi que l'autorisation de cette occupation, les risques sur les commerçants (cet axe compose 17 questions).

Axe 4 : les données sur l'emploi

Cet axe se compose de 8 questions à propos la main d'œuvre utilisé par les commerçants, et enfin les perspectives d'avenir de commerce informel, Cette question d'opinion consiste à déceler les perspectives des commerçants informels dans l'avenir, de savoir s'ils veulent intégrer le secteur formel, ou biens ils exerceront toujours leurs activités.

1.2.5 Le déroulement de l'enquête

Après avoir défini l'échantillon de l'enquête et conçu le questionnaire, notre enquête de terrain a débuté vers le début du mois octobre 2018, au début du mois novembre 2018, nous étions confrontés à plusieurs problèmes, après avoir distribué les questionnaires, nous n'avons pas pu les récupérer parce que, dans certains cas, les enquêtés ont du mal à remplir correctement le questionnaire. Dès lors notre intervention été indispensable pour éclaircir les questions qui leurs sont assignées.

Néanmoins, plusieurs commerçants ont refusé de nous répondre par méfiance, même après leurs avoir garanti l'anonymat. En plus, il s'avère que la plupart des commerçants présentent un niveau scolaire faible, donc ils ont du mal à croire que ce questionnaire n'est destiné qu'à la recherche scientifique, ils nous font ressentir la peur vis-à-vis des autorités.

Toutes fois, le nombre de 70 commerçants enquêtés n'a pas été atteint, un nombre important de commerçant n'accepte pas de répondre par méfiance puisque ce sont des activités non déclarées, donc on a récolté que 40 questionnaires sur 70 questionnaires distribués aux commerçants enquêtés.

1.2.6 Les méthodes statistiques d'analyse utilisées

L'analyse les résultats de notre enquête, se fera par une analyse descriptive qui nous permis de faire ressortir un certain nombre de caractéristiques liées aux commerçants et de son activité, en utilisant le logiciel Excel.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

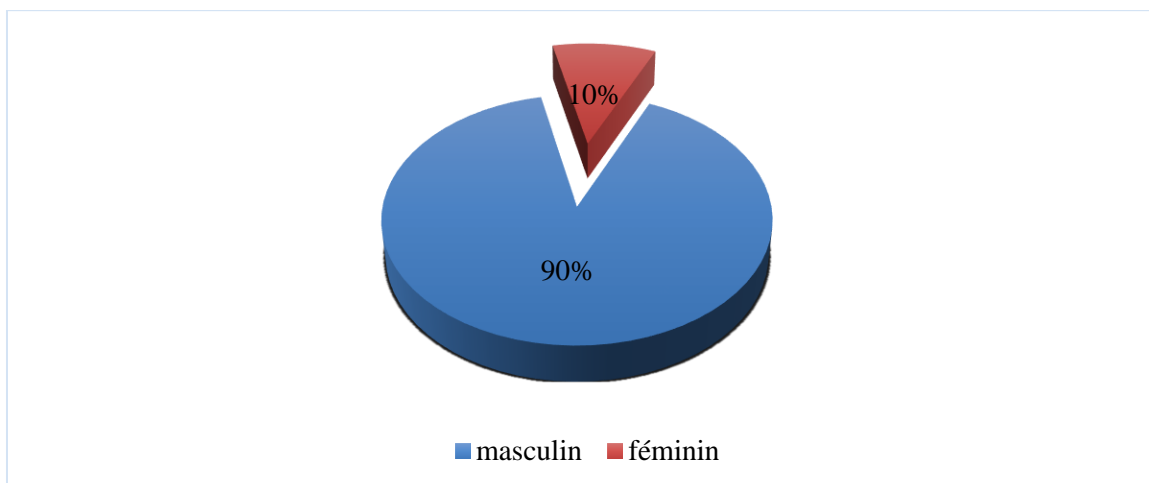
Section 02 : Présentation et analyse des données

Avant de passer à l'interprétation des résultats de l'enquête, nous tenterons d'abord de présenter les caractéristiques générales des commerçants par une analyse descriptive des réponses des commerçants enquêtés en respectant les axes du questionnaire en utilisant l'Excel, pour effectuer des tableaux de fréquence (tableaux simples).

2.1 Les caractéristiques générales des commerçants informels enquêtés

Selon les résultats de notre enquête, on distingue deux classifications des commerçants enquêtés comporte deux catégories des commerçants, sur les 40 commerçants enquêtés 13 d'entre eux qui commercialisent dans la rue (les vendeurs ambulants). 27 commerçants qui restent sont ceux qui squattent les trottoirs devant leurs locaux.

La figure N°03 : répartition des commerçants par sexe de la ville de Tizi-Ouzou 2018

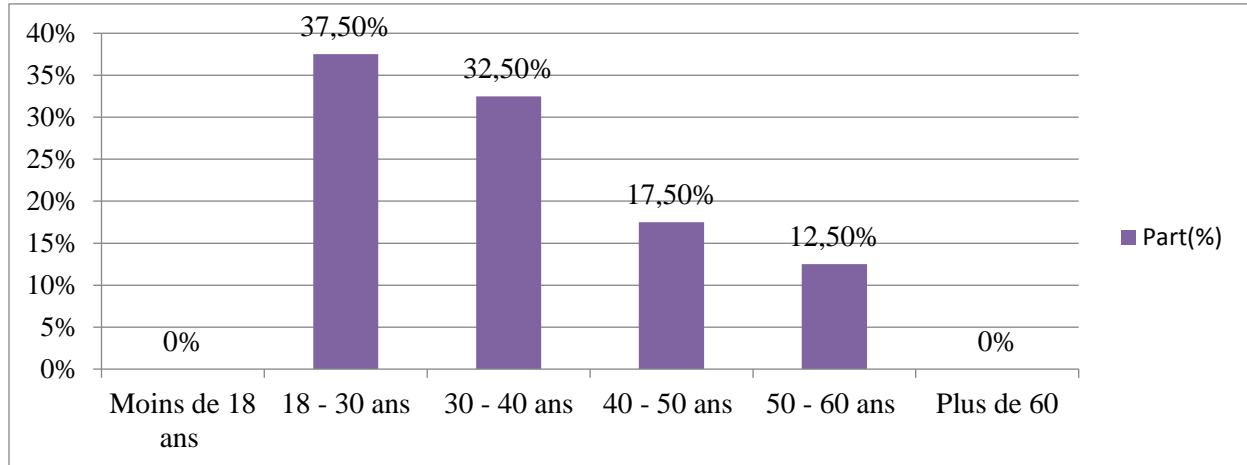


Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

La figure n°03, nous indique que les commerçants du sexe masculin aient une grande part (90%), la part des femmes qui exercent l'activité commerciale est insuffisante, elle représente (10%) de l'échantillon étudié, ceci peut s'expliquer par le fait que l'activité informelle est pratiquée en majorité par des hommes plus que les femmes.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

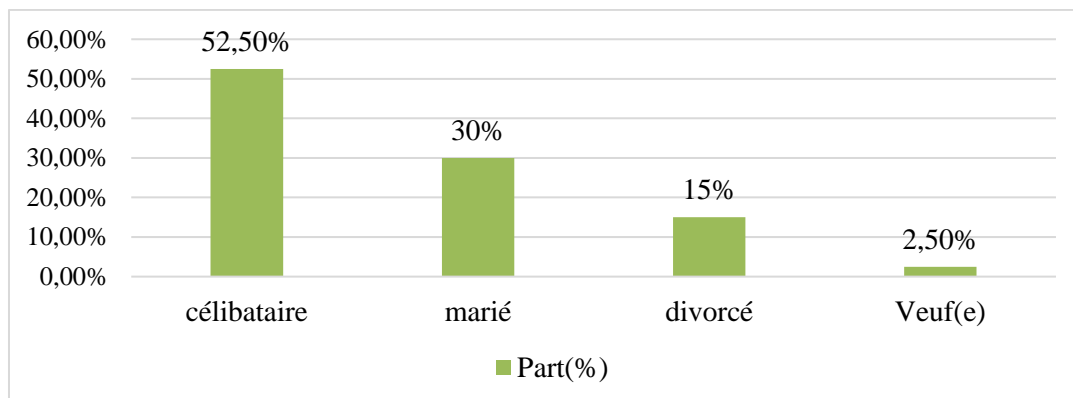
Figure N°04 : répartition des commerçants par âge (ville de Tizi-Ouzou 2018)



Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

La figure n°04, montre que les commerçants sont plus jeunes, dont la majorité d'entre eux ne dépasse pas les trentaines, où on trouve un taux de 37,5% des commerçants sont entre 18 ans et 30 ans ce qui confirme notre deuxième hypothèse. Il vient en deuxième lieu les commerçants qui sont entre de 30-40 ans, avec 32,5%. Cela nous indique que l'activité commerciale s'exerce plus par les jeunes. En raison du chômage qui touche cette catégorie car l'esprit commercial existe généralement chez les jeunes. Ainsi, la catégorie 40-50 représente 17,5%, les catégories 50-60 ans représente 12,5% ; 18 ans et plus de 60 ans représentent 0% de l'échantillon étudié.

Figure N°05 : situation matrimoniale des commerçants



Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

La figure n°05, montre que plus que la moitié des commerçants enquêtés sont célibataires soit 52,5%, puis les mariés avec 30 % selon l'échantillon.

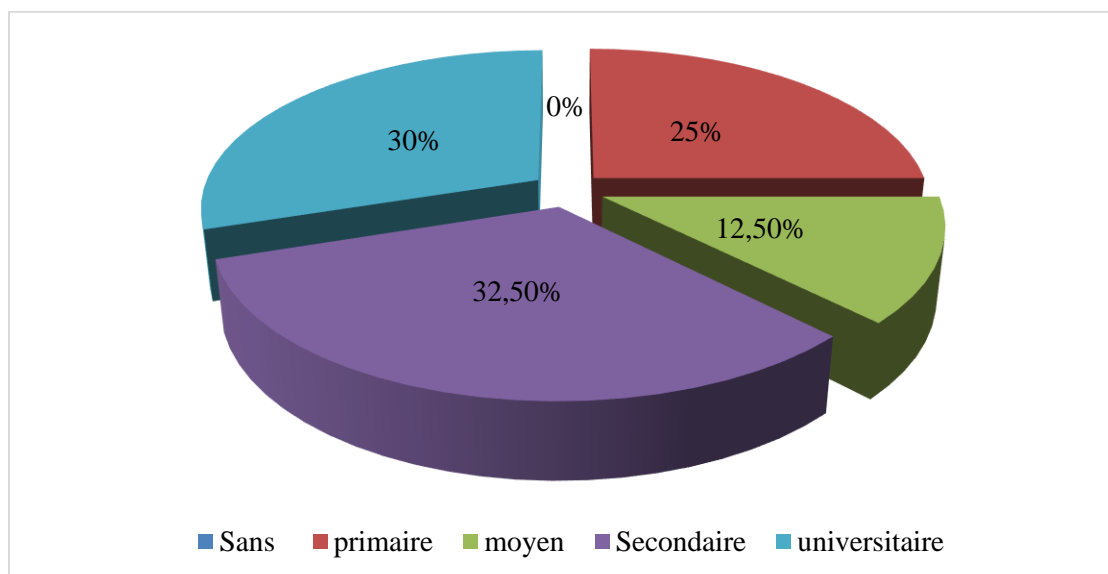
Tableau N°07 : le lieu de résidence des commerçants

Résidence	nombre	Part(%)
Tizi-Ouzou	24	60%
Autres communes	12	30%
Autres wilayas	4	10%
total	40	100%

Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données.

Le tableau n°07, montre que plus de la moitié des commerçants enquêtés sont originaire de la commune de Tizi-Ouzou avec 60%. Les autres commerçants sont des autres communes avec 30 % selon l'échantillon, 10% d'entre eux demeure hors wilaya.

Figure N°06 : le niveau d'étude des commerçants



Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Cette figure nous indique que la majorité des commerçants enquêtés ont un niveau d'instruction secondaire avec 32,5%, 25% ont un niveau primaire, 12,5% ont un niveau moyen, aucun commerçant n'est classé dans la catégorie sans niveau. Ce faible niveau ne leur

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

permet pas de trouver un travail stable au niveau du secteur formel donc ils opèrent dans le secteur informel qui ne nécessite pas un niveau d'instruction élevé. Ainsi 30% des enquêtés ont un niveau universitaire ce qui s'explique par le chômage qui touche particulièrement cette catégorie.

Tableau N°08 : possession ou non de formation professionnelle

Désignation	nombre	Part(%)
Sans diplôme	21	52,5%
Avec diplôme	19	47,5%
Total	40	100%

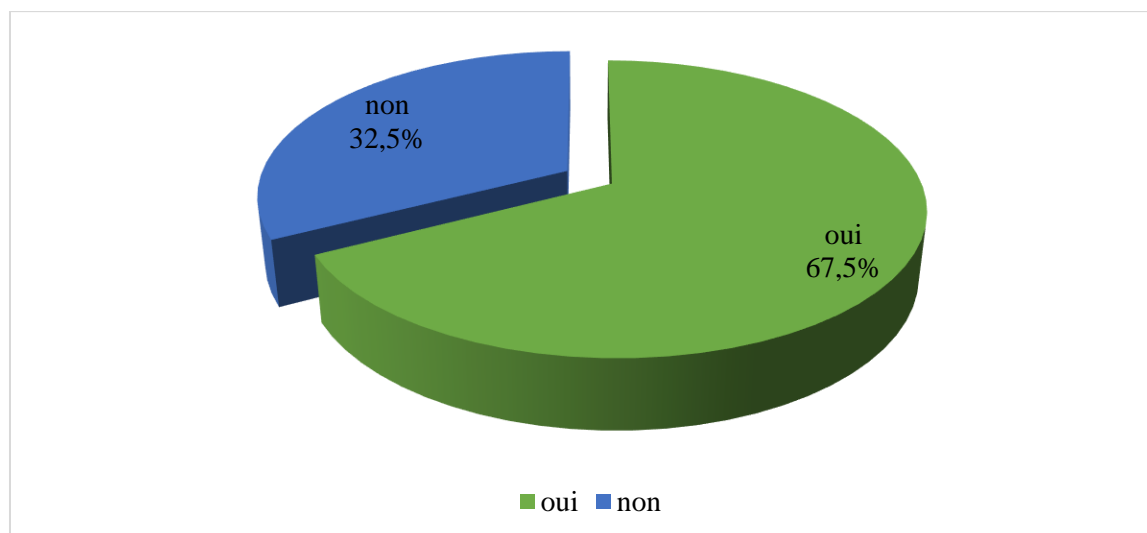
Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Le tableau suivant nous indique que les deux normes de part des commerçants sont proche cela nous explique que les activités informelles sont exercées par les gens qui ont de diplôme 47,5% ; et 52,5% sans diplôme.

2.2 Les données sur l'activité

Dans cette sous-section, on va présenter les différentes activités commerciales exercées par les commerçants enquêtés.

Figure N°07 : possession ou non de registre de commerce



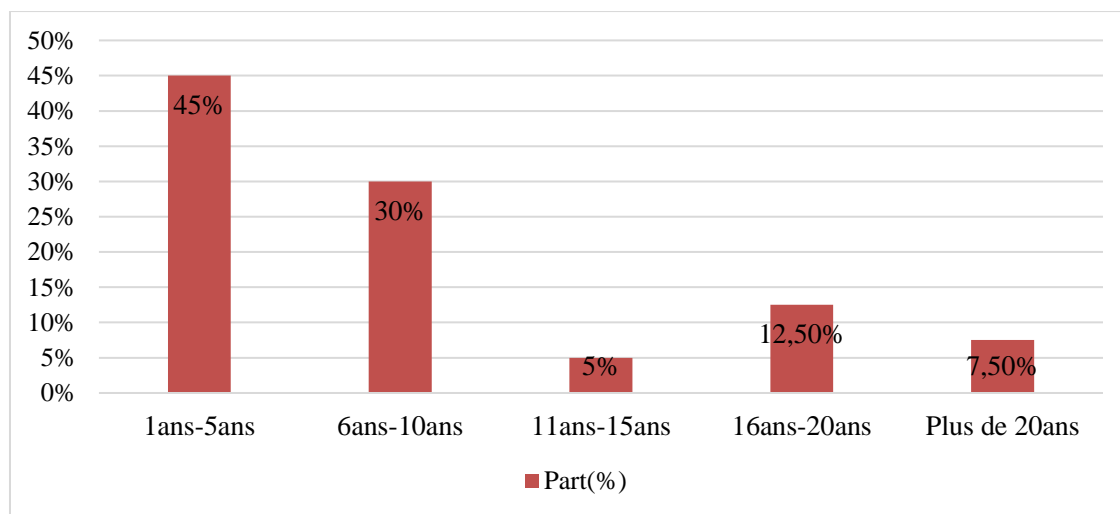
Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Cette figure nous indique que la plupart des commerçants ont un registre du commerce avec une part de 67,5% cela veut dire que ces commerçants travaillent dans la réglementation ils ont des registres de commerce (selon notre enquête de terrain on a vu que ces commerçants squattent tous les espaces particulièrement les trottoirs devant leur locaux ce qui donne qu'ils respecte pas la réglementation ce sont des commerçants semi informels).

Les autres commerçants n'ont pas un registre du commerce 32,5% ce qui veut dire que ce sont des commerçants informels purs, selon la direction du commerce, dans ce cas, elle intervient dans le cadre multisectoriel notamment avec les services de sécurité pour faire cesser cette pratique, l'intervention selon la direction du commerce ça sera par les pouvoirs publics qui sont représentés par les différentes administrations (APC, Dairas, DCW, les services de sécurité et éventuellement direction de l'Environnement, Direction des services Agricoles etc....)

Figure N° 08 : le niveau d'expérience dans l'activité



Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

De la lecture de cette figure, nous constatons que moins de la moitié des commerçants enquêtés une expérience entre 1ans et 5ans avec 45%, on constate aussi il y'on a 30% des commerçants expérimenté entre 6ans et 10 ans, 12,5 % entre 16ans et 20 ans, 5% exercent entre 11ans et 15 ans, 7,5% ont une expérience plus de 20 ans.

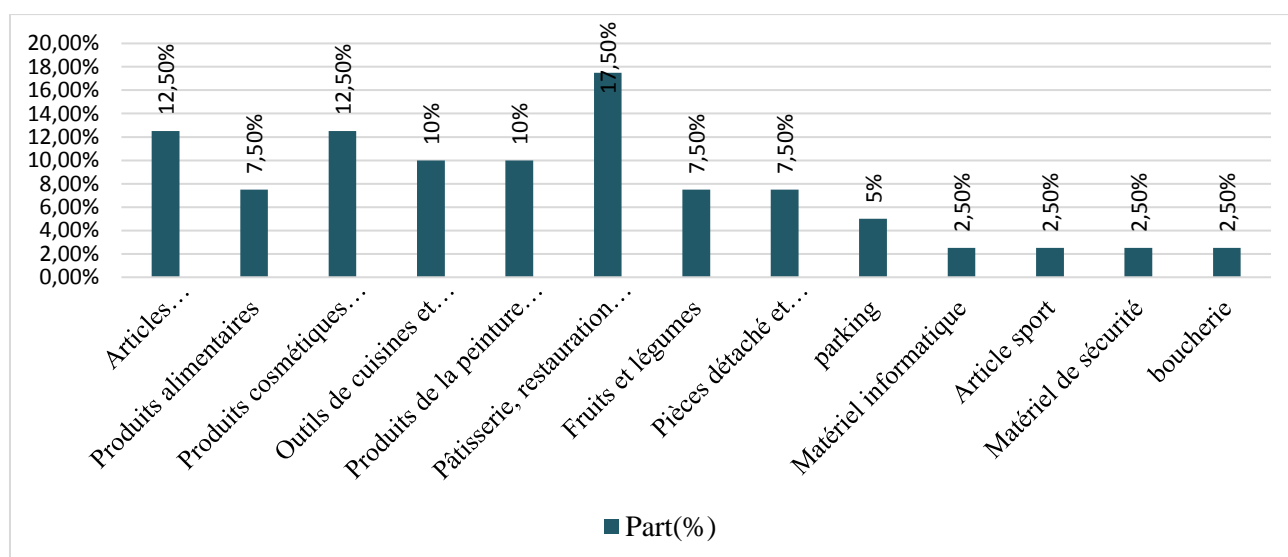
Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Tableau N°09 : répartition d'activité exercée par les commerçants

Les activités	nombre	Part(%)
Articles d'habillements et chaussures	5	12,5%
Produits alimentaires	3	7,5%
Produits cosmétiques et parfumerie	5	12,5%
Outils de cuisines et électroménager	4	10%
Produits de la peinture et de plomberie, la quincaillerie	4	10%
Pâtisserie, restauration et caféterie	7	17,5%
Fruits et légumes	3	7,5%
Pièces détaché et mécanicien	3	7,5%
parking	2	5%
Matériel informatique	1	2,5%
Article sport	1	2,5%
Matériel de sécurité	1	2,5%
boucherie	1	2,5%
Total	40	100%

Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Figure N°09 : répartition d'activité exercée par les commerçants



Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

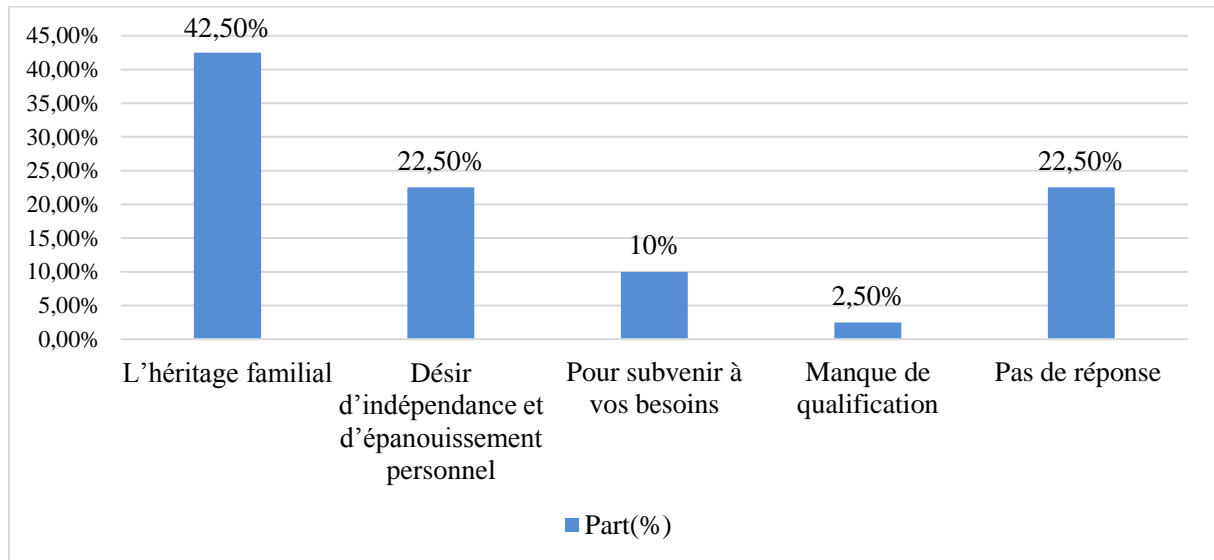
La figure n°09 nous dévoile plusieurs catégories d'activités exercées par les commerçants enquêtés au niveau de la commune de Tizi-Ouzou, dans ce sens on constate les trottoirs sont trop encombrés aujourd'hui par une population nombreuse qu'y exerce de multiples petites activités à savoirs les magazines et les petites boutiques qui exposent leurs produits.

En effet, 17,5% des commerçants ont des restaurants et des cafeterias, on peut dire que les trottoirs squattés ne sont pas seulement par les marchandises étalées, mais aussi par des cafés, des fastfoods et des restaurants qui ont pris la fâcheuse habitude d'envahir l'espace public réservé aux passage piétons à savoirs : les chaises, les tables, etc.. . Par la suite, 12,5% des enquêtés ont des boutiques d'habillement et de chaussures d'un côté et de l'autre côté il y a aussi ceux qui commercialisent les produits cosmétiques et parfumeries cela nous explique que ces boutiques occupent toujours une partie des trottoirs par leurs mannequins et leurs marchandises étalées sur les trottoirs qui ne doit pas être utilisé comme lieu de commerce cela donne un obstacle pour les piétons.

A cet effet, et d'après les réponses sur le questionnement qu'on a eu au niveau de la DCW de la Tizi-Ouzou, ils jugent que les trottoirs sont des lieux de circulation réservés exclusivement aux piétions. Ils ne doivent pas être utilisés comme lieu de commerce ; partant de ce principe, leur réaction suite à l'installation des occupants sur ce lieu (trottoir) concernant les commerçants légaux, une mise en demeure lui est remise et s'il ne répond pas favorablement à la mise en demeure, une fermeture du commerce est proposée, dans le cas du commerce informel, il y a lieu d'intervenir dans un cadre multisectoriel notamment avec les services de sécurité pour faire cesser cette pratique. Par rapport aux 5% des enquêtés restés exercent leurs activités sous forme d'un parking en occupant les espaces réservés au public de façon générale et ne peut pas être exploité par des individus pour leur propre compte.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Figure N°10 : répartition des commerçants selon les raisons du choix d'activité



Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

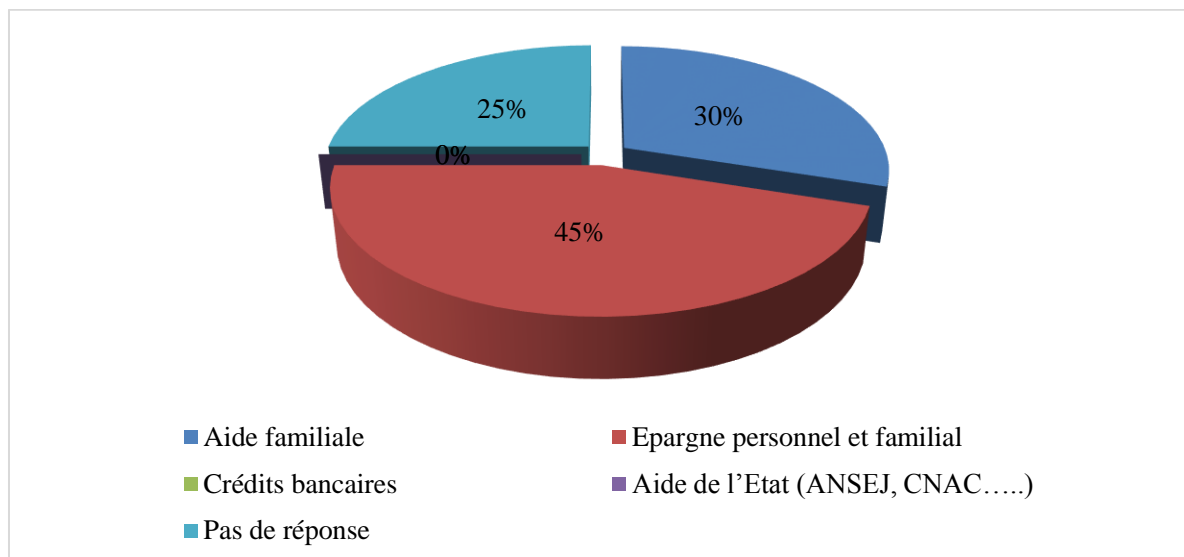
La figure n°10 nous dévoile plusieurs raisons qui ont motivés les enquêtés dans le choix de leur activité, 42,5% des commerçants ont répondu par l'héritage familial (dans le cadre de cet héritage familiale, on constate que l'occupation des espaces publics existe depuis longtemps et vu que la souplesse de l'Etat à cet effet pousse les commerçants de continuer à occuper toujours les espaces publics).

Une part de 22,5% des enquêtés travaillent dans le commerce en vue d'être indépendant, en effet ce désir d'indépendance se trouve généralement chez les jeunes célibataires, parce qu'ils préfèrent travailler pour leurs propres compte en dépit des conditions que génèrent l'instabilité, c'est-à-dire qu'ils préfèrent l'informalité de leur activité au lieu de travailler dans des bonnes conditions, sous l'ordre d'un employeur (esprit commerciales), ainsi cet esprit commerciale se trouve également chez les femmes commerçantes qui créent leurs entreprises pour être indépendantes et créer leur propre emplois.

En outre, 10% d'entre eux exercent l'activité commerciale pour subvenir à leurs besoins, 2,5% d'entre eux exercent aussi leurs activités parce que ils ne sont pas qualifiés, 22,5% des enquêtés n'ont pas répondu sur la question.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Figure N°11 : répartition des commerçants selon leurs sources de financement initial



Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Les sources de financement initial des commerçants enquêtés proviennent exclusivement de l'épargne personnel et familial 45% et de l'aide familiale avec 30%, parce que le recours aux autres types de financement : crédit bancaire, aide de l'Etat est considéré difficile, exigeant plusieurs conditions réglementaires, bureaucratiques, garanties, de ce fait ils préfèrent se financer auprès des voies informelles afin d'éviter toutes les formalités, le paiement d'intérêts et les garanties à donner ...etc.

Tableau n°10 : le statut de l'activité exercée

La nature	nombre	Part(%)
Activité principale	35	87,5%
Activité secondaire	5	12,5%
Total	40	100%

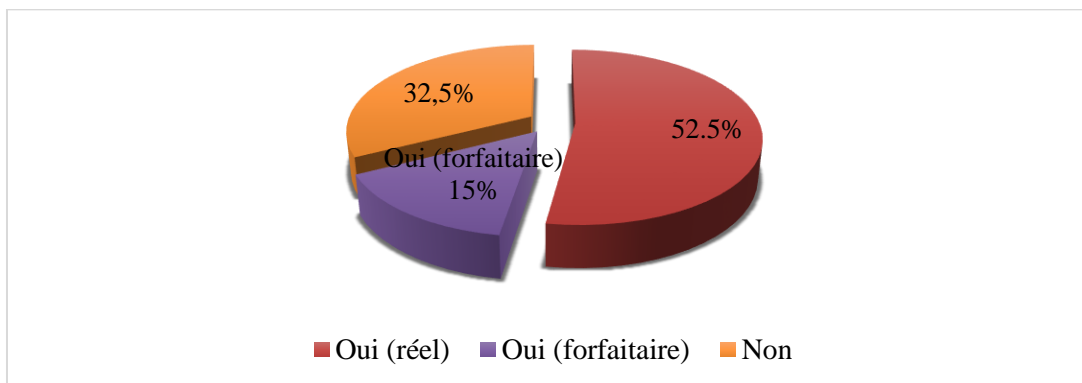
Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

D'après les résultats du tableau n°12, on conclut que 87,5% des commerçants enquêtés affirment que leurs activités sont principales, mais pour d'autre (12,5%), cette activité est leur activité secondaire, ce sont des salariés du secteur formel et commerçant dans le secteur

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

informel pour compléter leur revenu ou bien pour un épanouissement personnel ce qui est appelé la pluriactivité.

Figure N°12 : le payement des impôts et leur nature



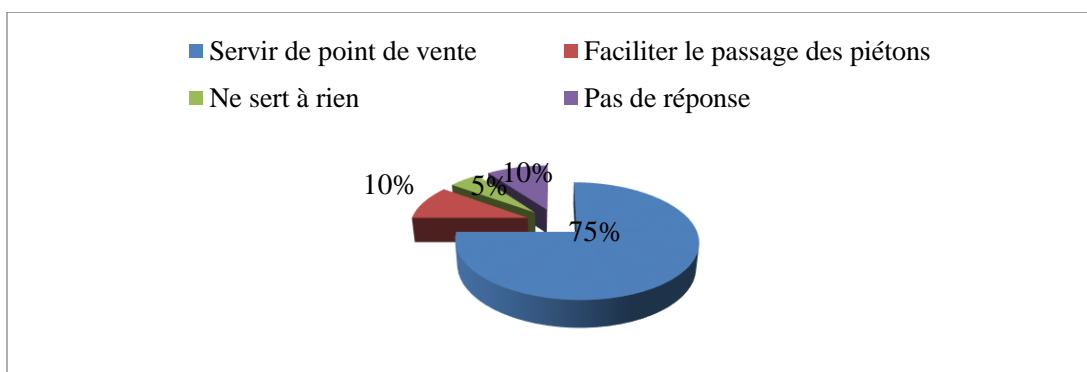
Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

On constate de cette figure que la moitié des enquêtés paient leurs impôts au réel 52,5% se sont des commerçants qui travaillent avec un registre du commerce et dans la réglementation donc ils sont obligés de payer les impôts, par contre 15% paient aussi les impôts de type forfaitaire, tandis que 32,5% ne payent pas les charges fiscales (les impôts) et les frais d'assurances ce qu'on appelle les activités informelles qui échappent à la réglementation dans le but de ne pas payer les charges fiscales.

2.3 Les données sur l'occupation illégale des trottoirs

L'objectif de cette sous-section est montré les raisons qui poussent les commerçants d'occuper les trottoirs.

Figure N°13 : l'objectif des trottoirs



Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

La figure N°13 nous montre que pour les 75% des enquêtés l'objectif le plus important du trottoir est de servir de point de vente, vu que les autorités locales ferment les yeux sur ce point, en effet, les squatteurs des trottoirs surtout disent que l'occupation des espaces devant leurs locaux ne posent aucun problème.

Selon les réponses qu'on a eu au niveau l'APC de Tizi-Ouzou, toute occupation des trottoirs pour des activités commerciales et autres activités est un acte non réglementé car il est défendu d'occuper les espaces publics (l'étalage sur la voie publique est strictement interdit par la réglementation selon le décret 81/267 du 10/10/1981 relatif aux attributions du P/APC). 10% des enquêtés disent que les trottoirs ont un but pour faciliter le passage des piétons, logiquement c'est l'objectif principal de ce dernier vu que le trottoir est un « Chemin surélevé réservé à la circulation des piétons »⁵, ça nous confirme notre troisième hypothèse, 5% disent que ils servent à rien, tandis que 10% n'ont pas répondu carrément sur la question.

Tableau N°11 : le temps qu'ils passent sur les trottoirs

La durée	Nombre	Part (%)
Moins de 2h	1	2,5%
2h à 6h	5	12,5%
6h à 8h	1	2,5%
8h à 12h	10	25%
Plus de 12h	23	57,5%
Total	40	100%

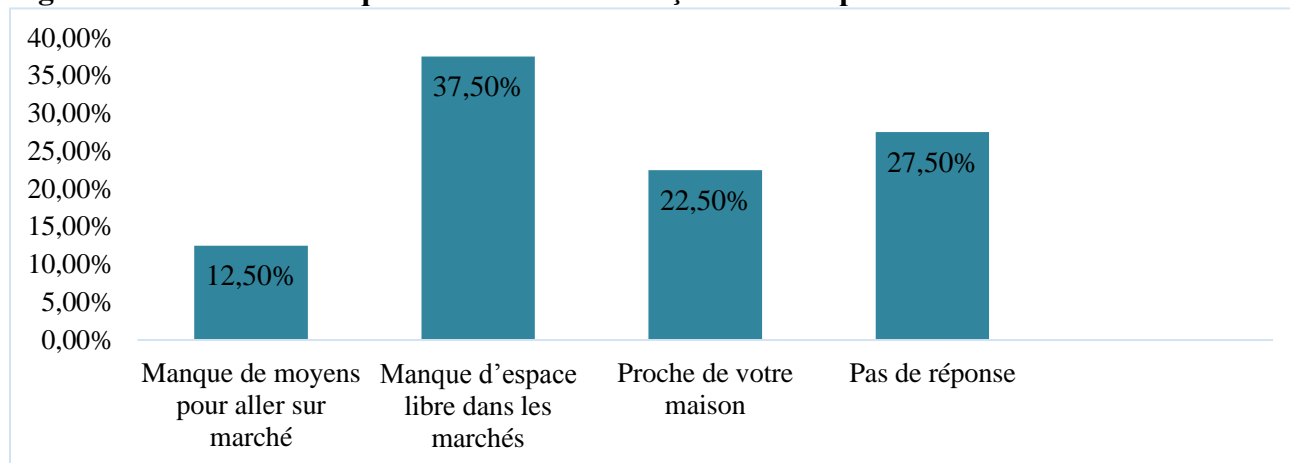
Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Ce tableau nous indique que la plupart des commerçants plus de la moitié 57,5% passent leur temps sur les trottoirs plus de 12h, tandis que 25% des enquêtés exercent leurs activités sur les trottoirs entre 8h et 12h, 12,5% des commerçants passent de 2h à 6h sur les trottoirs.

⁵ Voir chapitre 02, section 01, définition du trottoir page 51.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Figure N°14 : les raisons qui mènent les commerçants d'occuper les trottoirs



Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

De multiples résultats concernant la question sur les raisons qui mènent les commerçants d'occuper les trottoirs lors du déroulement de leur activité sont avancés par ces acteurs de l'échantillon. 37,5% ont répondu par le manque d'espace libre dans les marchés ce qui veut dire que l'espace libre dans les marchés est très important ce qui pousse les commerçants d'occuper les trottoirs sans aucune détention d'autorisation. 22,5% des enquêtés trouvent que les lieux devant la maison sont l'endroit idéal pour exercer leurs activités informelles. 12,5% pensent que le manque de moyens pour aller sur le marché c'est la cause principale pour rester sur les trottoirs et de l'occuper, 27,5% des enquêtés n'ont pas répondu sur la question sont la catégorie qui occupe les trottoirs devant leurs locaux dans le but d'attirer les clients.

2.4 Les données sur l'emploi

On montre dans cette sous-section les résultats de la main d'œuvre utilisée par les commerçants.

Tableau N°12 : nombre de personnes employés

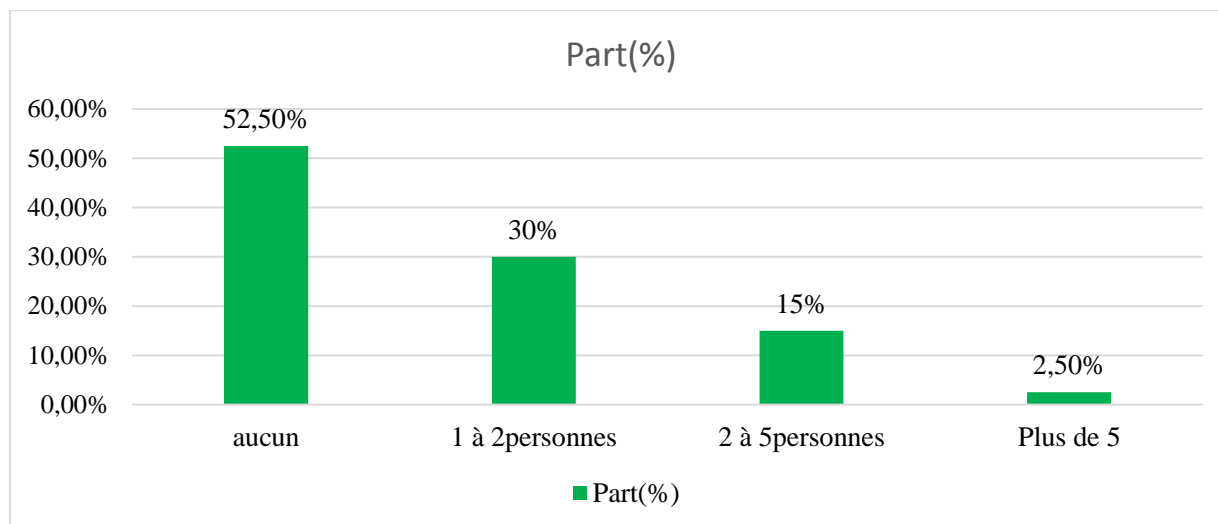
désignation	nombre	Part(%)
aucun	21	52,5%
1 à 2 personnes	12	30%
2 à 5 personnes	6	15%
Plus de 5	1	2,5%

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Total	40	100%
-------	----	------

Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Figure N°15 : nombre de personnes employées



Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

L'activité informelle constitue essentiellement des commerçants individuels, qui emploient de l'aide familiale non rémunérée ainsi que des apprentis et des d'employeurs informels, qui emploient des salariés permanents. En effet, selon les résultats de notre enquête, représentés dans la figure n°15, nous remarquons que 52,5% de commerçant n'emploient aucun salarié ; ils représentent la catégorie de commerçant indépendants, ils font recours à l'aide familiale non rémunérée ou bien aux apprentis. Et une autre catégorie, celle d'employeurs qui embauche moins de 1 à 5 personnes généralement d'une durée effective occasionnelle, donc il s'agit des commerçant employant un effectif de moins de 5 employés.

Tableau N°13 : la déclaration de ces employés

désignation	nombre	Part(%)
déclarés	9	22,5%
Non déclarés	12	30%
Pas de réponse	19	47,5%
Total	40	100%

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Dans ce tableau 30% des employés utilisés par les activités informelles ne sont pas déclarés, par contre 22,5% d'entre eux sont déclarés, 47,5% n'ont pas répondu sur la question

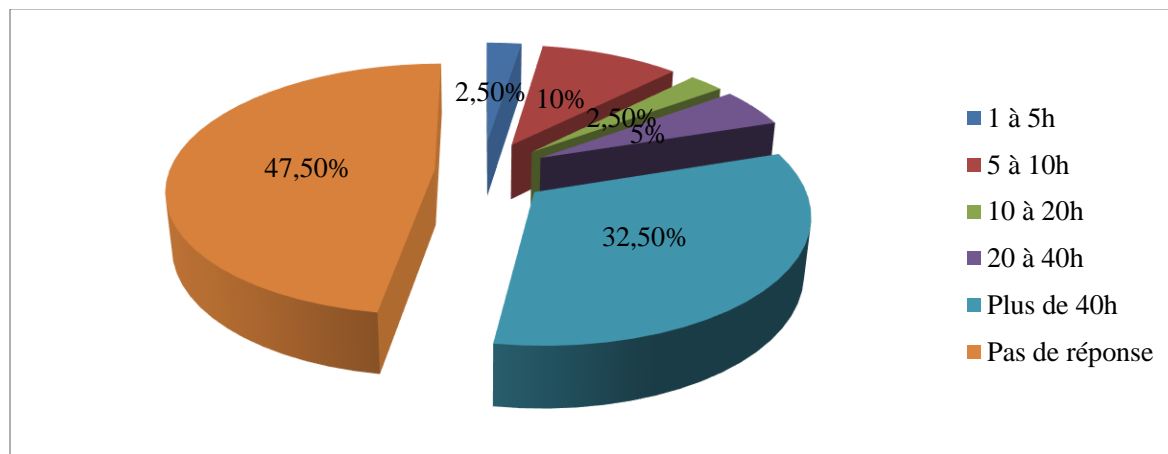
Tableau N°14 : fréquence de travail

désignation	nombre	Part(%)
Occasionnelle	11	27,5%
continue	10	25%
Pas de réponse	19	47,5%
Total	40	100%

Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Presque la moitié des enquêtés (47,5%) n'ont pas répondu sur la question, 27,5% d'eux travaillent occasionnellement cela revient à la durée effective de marché (occasionnelle). Près de 50% travaillent continuellement parce que c'est leur activité principale.

Figure N°16 : la durée de travail par semaine

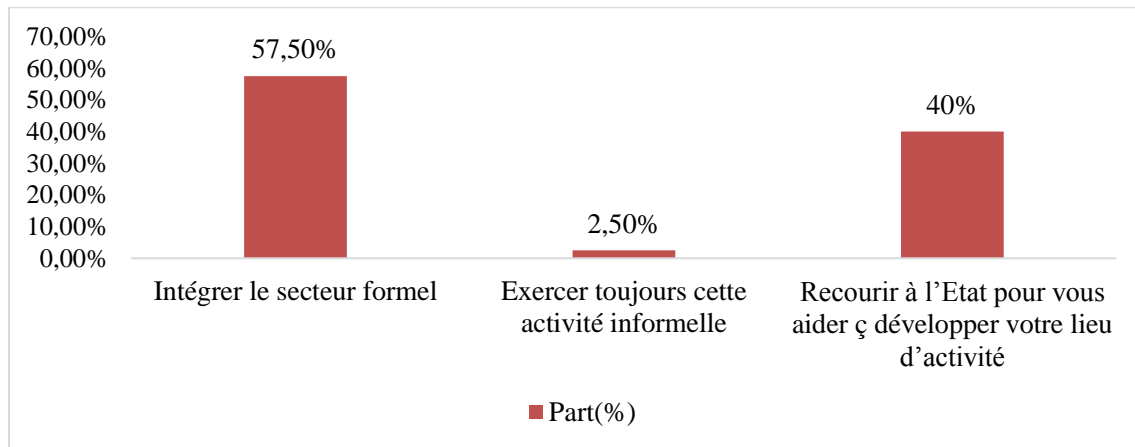


Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

D'après les résultats de ce tableau on constate que 32,5% des employés travaillent plus de 40 heures durant la semaine, tandis que 10% travaillent entre 5 et 10 heures, les autres travaillent que quelques heures ce qui donne qu'ils travaillent occasionnellement, la plupart des enquêtés n'ont pas répondu sur la question.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

Figure N°17 : perspective d'avenir



Source : élaboré par nos soins à partir de la collecte des données de l'enquête.

Les constats qui ressortent des réponses fournis lors de notre enquête, 57,5% des commerçants enquêtés (parmi cette catégorie il y a des commerçants ambulants qui sont dans l'informel pur en effet sont eux qui souhaitent de s'intégrer le secteur formel, car ils jugent que l'activité informelle reste instable, de durée limitée et ne leur dispose aucune sorte de sécurité.

Cet esprit est retrouvé chez des hommes ayant une responsabilité désirant avoir un revenu stable et une assurance à l'avenir) selon notre résultat de recherche, on constate que malgré l'occupation de l'espace public en quelque sorte c'est une source d'emploi pour une catégorie des commerçants mais cet emploi reste toujours instable ça nous donne que notre première hypothèse reste infirmer. 40% des commerçants veulent bénéficier d'une aide auprès de l'Etat pour leur propre compte. Cet esprit apparait chez les jeunes célibataires qui désirent posséder leur propre activité commerciale, 2,5% d'entre eux souhaitent exercer la même activité, pour des raisons personnelles car la plupart des acteurs questionnés sont de jeunes célibataire qui travaillent chez soi afin d'échapper à toute charges élevées imposés par la loi.

Section 03 : Synthèse des résultats de l'enquête selon le questionnaire

L'analyse faite précédemment nous a permis à la fois d'avoir une vision globale des caractéristiques générales des commerçants enquêtés, leurs données sur l'activité exercée, le

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

lieu où ils exercent l'activité, ainsi que leurs situations vis-à-vis de la réglementation et leur vision concernant l'avenir du marché informel.

3.1 Donnée sur l'activité exercée

Les raisons qui poussent les enquêtés qui travaillent en dehors de la réglementation à exercer cette activité sont nombreuses, d'après notre enquête, une catégorie des commerçants ont hérité leurs activités de leurs familles, et une autre catégorie des commerçants enquêté ils exercent cette activité pour être indépendant, en effet ce désir d'indépendance se trouve généralement chez les jeunes célibataires, parce qu'ils préfèrent travailler pour leurs propres compte en dépit des conditions qui génèrent l'instabilité et l'insécurité.

L'activité informelle constitue essentiellement des commerçants individuels. En effet, selon les résultats de notre enquête, nous remarquons que plus de la moitié des enquêtés n'emploient aucun salarié ; ils représentent la catégorie de commerçant indépendants, ils font recours à l'aide familiale non rémunérée ou biens aux apprentis. Une catégorie, celle d'employeurs qui embauche moins de 5 personnes généralement d'une durée effective occasionnelle, donc il s'agit des commerçant employant un effectif de moins de 5 employés. Et que la plupart des employés travaillent occasionnellement.

Pour financer leurs activités courantes, les commerçants recourent aux sources de financement informelles et font appels à des membres de la famille et/ou à des amis ou l'épargne personnel. Nous ajoutons aux remarques que la totalité des commerçants enquêtés n'ont jamais bénéficiés d'aide auprès des dispositifs de l'Etat même s'ils sont informés de l'existence des dispositifs publics d'aide à la création de marché ainsi que les avantages qu'il accordent pour des raisons de leur non qualification, leur non information et non connaissance de l'existence de ses procédures, pour ne pas prendre le risque de non remboursement. Ajoutant à cela, certains réclament la corruption qui caractérise ces dispositifs publics. et ceux qui ont déjà opté pour ces démarches mais ils n'ont pas eu de réponse à leur demande.

3.2 Le lieu d'activité

Les commerçants enquêtés exercent leurs activités que ce soit dans leurs locaux, ambulants, ou dans la rue, ou plutôt pour être invisibles aux yeux des autorités, ou bien selon la disponibilité du local ou pour éviter les frais du loyer et d'autres charges, On déduit alors que

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

les commerçants ne déclarent pas leurs salariés afin d'échapper aux charges sociales ou bien parce que les employés sont occasionnels et ne travaillant pas de façon permanente.

3.3 La situation des commerçants enquêtés vis-à-vis de la réglementation

D'après l'analyse des données, nous constatons que la majorité des commerçants possèdent un registre de commerce tandis que le reste ne le possède pas, ce qui veut dire qu'ils ne sont pas enregistrés administrativement et qui commercialisent dans l'informel pour les raisons suivantes, la fuite aux charges fiscales et sociales. La complexité des procédures réglementaires et administratives et le fait qu'il y ait des contraintes financières. En effet, d'après les informations qu'on a eu au niveau de l'APC, ce qui concerne l'étalage sur les voies publiques est strictement interdit par la réglementation (décret 81/267 du 10/10/1981 relatifs aux attributions).

3.4 Les perspectives d'avenir du marché informel

Pour une petite part des commerçants enquêtés souhaitent d'exercer la même activité, pour des raisons personnelles car la plupart des acteurs questionnés sont des jeunes célibataires qui travaillent chez soi afin d'échapper à toute charges élevées imposés par la loi. Et y on a d'autres qui veulent bien intégrer le secteur formel. Les reste veulent bénéficier d'une aide auprès de l'Etat pour leur propre compte (cet esprit apparait chez les jeunes célibataires qui désirent posséder leur propre activité commerciale).

Afin de lutter contre le commerce informel, les acteurs questionnés optent pour que l'Etat arrive à simplifier les procédures administratives et réglementaires car cela constitue un frein au commerce informel. D'autres acteurs souhaitent l'allègement du taux d'imposition et des charges sociales qui sont élevés et décourage l'intégration du commerce formel et la réduction du délai pour l'octroi d'aide auprès des dispositifs publics.

Conclusion

À travers ce dernier chapitre, Nous avons présenté notre méthodologie d'approche du terrain. Celle-ci s'avère être une étape importante. Puis, nous avons procédé aux traitements et à l'analyse des informations collectées afin d'en extraire les éléments de réponse à nos questions posées au départ.

Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats de l'enquête

En effet, nous avons synthétisé ces réponses obtenues. Ainsi, l'analyse des données de l'enquête de terrain nous a permis de déterminer en premier lieu les principales caractéristiques des commerçants du secteur informel qui sont soit des jeunes célibataires ou des femmes qui souhaitent aider leurs maris. Ensuite d'avoir un aperçu sur l'activité exercée, Le lieu où s'exercent le commerce informel soit dans leurs locaux soit dans des rues ou des marchés.

On conclut alors que les commerçants ne sont pas affiliés, il y'a ceux qui possède un registre de commerce et d'autre qui ne le possède pas et ce là pour des raisons diverses. Enfin ces acteurs questionnés souhaitent bien intégrer le monde formel si l'Etat prend en charge leurs désirs si non ils se voient bien dans le secteur informel.

Conclusion générale

Parlons de notre étude effectuée et qui nous a permis de mettre le lien entre le commerce informel et les espaces publics. En effet, l'informel ce n'est pas possible de le combattre, on est habitué à avoir pleine d'activités qui se sont développées dans ce secteur. D'une manière générale, le secteur informel est un ensemble d'activités commerciales qui échappent à la réglementation et à la loi.

Ces activités commerciales occupent les espaces publics notamment les rues et trottoirs facilitant le passage pour piétons. Nous assistons à l'occupation illégale et anarchique de l'espace public en général et en particulier les trottoirs et bordures de routes dans la wilaya de Tizi-Ouzou. La prolifération des petits commerces en dehors de toute planification du développement urbain est une réalité au sein de l'agglomération. Le trottoir est devenu pour plusieurs commerçants, le principal lieu de l'exercice de leur activité. Toutefois, malgré le problème que cela pose, il est un moyen de réduire le chômage et la pauvreté.

Le commerce informel est un sujet qui fait l'outil d'une grande importance et répond à une problématique de grande actualité en Algérie. Il joue un rôle socio- économique intéressant, il est considéré comme une source importante d'emplois, un élément essentiel de la diminution du chômage. D'où, le commerce informel constitue l'une des pratiques les plus notées dans notre pays.

Les espaces publics sont des éléments essentiels du cadre de vie à savoirs les places, les rues et ruelles, les trottoirs et les grandes voies structurent le tissu urbain, elles permettent de s'y repérer et d'en comprendre l'organisation et le fonctionnement. Les espaces publics sont le reflet des tendances lourdes de la société : individualisation, commercialisation, mobilité. En effet, c'est le point d'ancrage des activités commerciales. Mais les espaces publics sont d'abord des lieux de vie, d'usage quotidien, qui doivent répondre aux besoins de la population. Ce sont aussi, par excellence, des espaces partagés, qui appartiennent à tous, que l'on peut s'approprier tout en les laissant aux autres.

Pour notre recherche, il était question de voir les raisons d'occuper les trottoirs par les activités informelles et l'impact de ce phénomène sur la vie des citoyens. Pour y parvenir, il était question de montrer que les difficultés au manque de l'espace sur les marchés justifient l'occupation des trottoirs. Abondant dans le même sens et en plus des problèmes que cela pose aux citoyens. En effet, l'objectif de notre travail consistait à analyser le commerce informel exercé aux milieux urbains réservé au public, pour cela nous avons formulé trois hypothèses que nous avons vérifiées sur la base des données de l'enquête que nous avons réalisée au niveau de la ville de Tizi-Ouzou.

En guise de conclusion, Le commerce informel est, quant à lui, un large fléau qui use petit à petit, non seulement l'espace public, mais aussi l'ensemble de la structure économique de la ville. En effet, en plus de l'encombrement au sein des rues et des ruelles qu'il provoque, une concurrence économique déloyale est engendrée par la prolifération de ces étals qui exposent toutes sortes de marchandises, sans pour autant s'acquitter des redevances fiscales réglementaires.

Bibliographie

Les ouvrages :

1. AKTOUF, O. *méthodologie des sciences sociales et approches qualitatives des organisations : une introduction à la démarche classique et une critique* (en ligne). Montréal : Les presses de l'Université du Québec, 1987, p.72.format PDF. Disponible sur : http://classique.uqac.ca/contemporaine/Aktouf_omar/metho_sc_soc_organisations/metho_sc_soc_organisation.pdf (consulté le 23/10/2018).
2. BODSON, P ; Roy, PM. *Politique d'appuis au secteur informel : dans les pays en développement*. Paris : ECONOMICA, 1995.
3. BOURDEREAU-LEPAGE. *Regards sur la ville*. Paris : ECONOMICA, 2012.
4. CAUQUIL, X. *la ville et l'entreprise aujourd'hui en Europe*. Paris L'HARMATTAN, 2000.
5. DAHAK, A., KARA, R. *le mémoire de master*. Tizi-Ouzou : EL-AMEL, 2015.
6. DAHMANI, M. *économie en société en grande Kabylie*. Ed : OPU, 1987.
7. DE SOTO, H. *L'autre sentier, la révolution informelle dans le tiers monde*. La Découverte, Paris.
8. DERYCKE, PH ; HURIOT, JM., PUMAIN, D. *penser la ville*. Paris : ECONOMICA, 1996.
9. DRIS, N. *la ville mouvementée ; espace public, centralité, mémoire urbaine à Alger*. Alger : L'HARMATTAN, janvier 2002.
10. DUMONT, G.F. *Economie urbaine : villes et territoires en compétition*. Paris : LITEC, 1993.
11. HENNI, A. *Essai sur l'économie parallèle : cas de l'Algérie*. Alger : ENAG, 1991.
12. HUGON, PH. *Économie de l'Afrique*. Paris : la DECOUVERTE, 1993.
13. HURIOT, J-M. L ; BOURDEREAU-LEPAGE. *Économie des villes contemporaines*. Paris : ECONOMICA, 2009.
14. JEAN, R ; VOYE, L. *la ville et l'urbanisation*. Ed : DUCULOT, 1974.
15. LAUTIER, B. *l'Etat et l'informel*. Paris : Harmattan, 1991.
16. LAUTIER, B. *l'économie informelle dans le tiers monde*. Paris : la Découverte, 1994.
17. MUSETTE, MS ; CHARMES, J. *Informalisation des économies maghrébines*. Alger : CREAD, 2006.

Mémoires et thèses :

1. ABRIKA, B. *analyse économique de l'économie informelle dans le Tiers-Monde : cas de bâtiment dans la wilaya de Tizi-Ouzou*. Thèse de magistère, Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI, 1999.
2. AMIRECHE, T. *approche des espaces publics urbains : cas de la ville nouvelle Ali mendjeli*. Mémoire de magister, juin, 2002.
3. BABOU, O. *essai d'analyse d'un secteur productif informel émergeant dans la wilaya de Tizi-Ouzou : cas de l'activité de confection de Maatkas*. Thèse de magister, Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI, 2007.
4. BELLACHE, Y. *L'économie informelle en Algérie : une approche par enquête auprès des ménages : le cas de Bejaia*. Thèse de doctorat : Sciences Economiques : Universités de Bejaia (Algérie) et de l'Université Paris-Est Créteil (France), 2010. Format PDF. Disponible sur file:///G:/recherche% mémoire/BELLACHE_2010.pdf. (Consulté le 10/11/2018).
5. CHAMOUKHA, A. *essai de réflexion sur la faisabilité du management dans une collectivité locale ; cas de la commune de Tizi-Ouzou*. Thèse de magistère, Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI, 2009.
6. HADJEM, M. *fonctions de la ville d'Azazga et organisation de l'espace : cas de la fonction commerciale de distribution des biens*. Thèse de magistère, Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI, 2009.
7. LAICHE, M. *le processus de métropolisation analysé à travers les grandes villes algériennes : cas de la ville d'Alger*. Thèse de doctorat, Tizi-Ouzou : université MOULOUD MAMMERI, 2017.

Les revues :

1. ADAIR, PH., BROT, J. *les cahiers de l'association tiers monde : économie informelle et développement : emploi, financement et régulations dans un contexte de crise*. XXIX^e journées sur le développement, paris juin 2013, N°29-2014.
2. ADAIR, PH., BROT, J. *les cahiers de l'association tiers monde : le bilan des objectifs du millénaire pour le développement 15 ans après : réduction de la pauvreté et/ou montée des inégalités*. Rouen 2015, N°31-2016.
3. MÉDARD. C. *Quand l'État se montre : trois petites villes de l'Ouest du Kenya*. Géographie et cultures, n°41, 2002.

4. NIANG. A. *Le secteur informel : définitions et facteurs de son expansion en milieux urbains au Sénégal*. Revue sénégalaise de sociologie, St-Louis, Université Gaston Berger, no 2.
5. Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, 201.

Les articles :

1. C.E., 14 octobre 2008, n° 187.069, Pâques.
2. Joseph, I. *La gestion des espaces publics (perspectives d'une consultation*. Espaces et sociétés, 1991.
3. IMAZIGHEN : homme libre, nom d'origine des habitants de l'Afrique du Nord.
4. LOUDIER C., DUBOIS J.-L. *L'insécurité dans l'espace public*, in Les Cahiers de L'IAURIF. Espaces publics : espaces de vie, espaces de ville 2002, n° 133 – 134, pp. 26 – 38.
5. TESSA, A. *pourquoi à votre avis le commerce informel se généralise*. la dépêche de la Kabylie, 2007.
6. Tanguy, Y. *Domaine public, usages privés. La place du commerce à Nantes*. Les Annales de la Recherche Urbaine, no 57-58.

Études, documents divers :

1. Annuaire statistique, Tizi-Ouzou Année 2017.
2. Cass. 18 avril 1910, Pas. I, p. 183 avec conclusions de l'Avocat Général TERLINDEN.
3. Dictionnaire Larousse de 2002.
4. Grand dictionnaire Larousse, Paris, 1983.
5. JAUQUES, Charmes., XAVIER, Oudin. *Formation sur le tas dans le secteur informel*. Afrique contemporaine, PP230-237, 1994.
6. KOMAN Franck Patrick. *Occupation foncière et pratique de l'activité commerciale en milieu urbain : le cas du district d'Abidjan*. Membre de PLPR: International Academic Association on Planning, Law, And Property Rights.
7. Monographie de la wilaya de Tizi-Ouzou, CREAD, cité dans l'annuaire statistique n°12 d'oct. 1996, p06 de la direction de planification et de l'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou.
8. Petit Robert, éd. 1993. Voir également Ph. BOUILLARD, Aperçu du régime juridique des trottoirs, en A.T.D.F., n° 13, 1983, p. 10.
9. Relatif au recensement de 2008 (R.G.P.H), tiré de l'armature urbaine 2008.

10. SI-MOHAMMED, DJ. Cours d'économie urbaine. Tizi-Ouzou : université MOULOU
MAMMARI, 2017-2018.

11. Stipule l'art. 42.1 Du Code de la route.

Les sites web :

www.liberte-algerie.com

www.wikipédia.org/wikipéconomie

Annexes

Université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou
Faculté des Sciences Economiques Commerciales et des sciences de Gestion
Département des sciences de gestion
Master : Management public

Questionnaire de recherche sous thème :

« Le commerce informel et l'occupation illégale des espaces publics en milieu urbain : cas de la ville de Tizi-Ouzou »

Dans le cadre de préparation de mémoire de master en sciences de gestion, spécialité : Management public, on vous solliciter d'accepter de nous aider en répondant au questionnaire suivant et ce pour fins scientifiques, on vous remercie d'avance.

N.B : toutes les informations récoltées dans le cadre de recherche seront confidentielles et anonymes.

Annexe N°01 : questionnaire destiné aux différents commerçants informel

I. Les informations personnelles :

1) nom : _____ prénom : _____

2) Quel age avez-vous ?

- 1. Moins de 18 ans
- 2. 18-30 ans
- 3. 30-40 ans
- 4. 40-50 ans
- 5. 50-60 ans
- 6. Plus de 60 ans

3) quelle est votre résidence ?

- 1. Tizi ouzou ville
- 2. Autre commune
- 3. Autre wilaya

4) Votre situation matrimoniale ?

- 1. Célibataire
- 2. Marié
- 3. Divorcé
- 4. Veuf (e)

5) Quel est votre niveau d'instruction ?

- 1. Sans
- 2. Primaire
- 3. Moyen
- 4. Secondaire
- 5. Universitaire

6) Avez-vous uneFormation professionnelle ?

Oui Non

si oui précisez sa nature ?.....

II. les données sur l'activités exercées

7) Avez-vous un registre de commerce ?

Oui Non

8) Quelle activité exercez-vous ?

- 1. article d'habillement et chaussures
- 2. produits alimentaires
- 3. Produits cosmétiques et parfums
- 4. Outils de cuisines
- 5. La quincaillerie
- 6. Autres (précisez).....

9) Pourquoi avez-vous choisies cette activité ?

- 1. L'héritage familial
- 2. Désir d'indépendance et d'épanouissement personnel
- 3. Pour subvenir à vos besoins
- 4. Manque de qualification

10) Comment avez-vous financé la création de votre activité ?

- 1. Aide familiale
- 2. Epargne personnelle et familiale
- 3. Crédits bancaires
- 4. Aide de l'Etat (ANSEJ, CNAC.....)
- 5. Autres (précisez)....

10) Depuis quand vous travailler dans cette activité ?

.....

11) Cette activité est-elle votre :

- 1. Activité principale
- 2. Activité secondaire

12) Payez-vous les impôts ?

Oui Non

Si oui quel type d'impôts ?

Réel forfaitaire

Si non pourquoi.....

13) Etes-vous affiliés à la CASNOS

Oui Non

III. Les données sur l'espace public (trottoir)

14) Vous êtes autorisé à occuper le trottoir ?

Oui Non

Si oui par qui ?

1. APC
2. Occupation spontanée
3. Autres.....

15) Quel est l'objectif des espaces publics ?

1. Servir de point de vente
2. Servir de lieu de repos
3. Favoriser le passage des piétons
4. Permettre l'épanouissement des citoyens
5. Autres (à préciser).....

16) Quel est l'objectif des trottoirs ?

1. Servir de point de vente
2. Faciliter le passage des piétons
3. Ne sert à rien

17) Pourquoi les trottoirs sont-ils utilisés à d'autres fins que de servir de passage aux piétons ?

1. Manque d'espace libre dans les marchés

- 2. Proche de votre maison
- 3. Pour gagner plus d'espace
- 4. Autre (à préciser).....

18) Combien de temps passez-vous sur les trottoirs ?

- 1. Moins de 2h
- 2. 2h à 6h
- 3. 6h à 8h
- 4. 8h à 12h
- 5. Plus de 12h

19) Avez-vous trouvé facilement votre place ?

Oui Non

20) Comptez-vous quitter ces lieux ?

Oui Non

Si oui pourquoi ?

- 1. Descente régulière des forces de l'ordre pour vous chasser
- 2. Pas de taxes à payer
- 3. Octroi de place dans un marché
- 4. Autres.....

Si non pourquoi ?

- 1. Difficulté d'accès à la place au marché
- 2. Manque de concurrence
- 3. Autres (à préciser)

21) Quelles sont les raisons qui vous mène où pousser d'occuper les trottoirs ?

- 1. Manque de moyens pour aller sur marché
- 2. Manque d'espace libre dans les marchés
- 3. Proche de votre maison
- 4. Autres (à préciser)

22) Est-ce que l'occupation de trottoirs vous fait gagner plus de bénéfices pour votre activité ?

Oui Non

23) Est-ce que vous trouvez des difficultés et des embêtements par les piétons lorsque vous occupez les trottoirs ?

Oui Non

24) Vous n'êtes jamais agresser par les passagers ou les piétons ?

Oui Non

25) Est-ce qu'il y a des interventions qui vous interdits d'occuper les trottoirs ?

Oui Non

Si oui quelle est votre réaction et comment vous réagissez ?

.....

26) Vous êtes soumise à des taxes lorsque vous occuper les trottoirs ?

Oui Non

27) Est-ce que les clients acceptent d'acheter les marchandises exposes sur le trottoir ?

Oui Non

28) Quelle est la nature de votre relation avec les autres commerçants qui occupent les mêmes lieux ?

- 1. Simple voisinage
- 2. Coopération
- 3. Autres relations.....

29) Votre marchandise est en sécurités lorsqu'elle est exposée sur les trottoirs ?

Oui Non

30) Sentez-vous en sécurité sur les trottoirs ?

Oui Non

IV. Les données sur l'emploi

31) S'agit-il de votre premier emploi ?

Oui Non

32) Combien de personnes employez-vous dans votre établissement ?

- 1. Aucun
- 2. 1 à 2 personnes
- 3. 2 à 5 personnes

33) Ces employés sont-ils déclarés ?

Oui Non

34) Est ce qu'ils sont d'une manière :

- 1. Occasionnelle
- 2. Continue

35) Combien d'heures travaillent-ils par semaine ?

- 1. 1 à 5h
- 2. 5 à 10h
- 3. 10 à 20h
- 4. 20 à 40h
- 5. Plus de 40h

36) Combien de personnes sont-ils déclarés ?

- 1. Aucun
- 2. Moins de la moitié
- 3. La moitié
- 4. Plus de la moitié
- 5. Tous

37) Occupez-vous cet emploi d'une manière ?

- 1. Permanente
- 2. Temporaire

38) Etes-vous actuellement à la recherche d'un emploi ?

1. Oui

2. Non

39) Que désirez-vous dans l'avenir ?

1. Intégrer le secteur formel

2. Exercer toujours cette activité informelle

3. Recourir à l'Etat pour vous aider à développer votre lieu d'activité

Annexe N°02 : questionnaire destiné à la Direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou

Les compagnies de lutte contre le squattage de l'espace public en particulier les trottoirs se sont multipliées un peu partout en Algérie, les commerçants en particulier occupent les trottoirs en toute illégalité étant donné qu'ils ne disposent pas d'autorisation d'exploitation, alors que, ce phénomène exige une autorisation délivrée par les autorités des municipalités.

Dans le cadre de préparation de mémoire de master en sciences de gestion, spécialité : Management public, on vous sollicite d'accepter de nous aider en répondant aux questions suivantes et ce pour fins scientifiques, on vous remercie d'avance.

1. Comment percevez-vous l'occupation des espaces publics en général et la transformation des trottoirs en lieux de commerce ?
2. Comment réagissez-vous suite à l'installation des occupants des trottoirs ?
3. Qui agit directement ? Et avec quels outils ou instruments interviennent-ils ?
4. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées durant l'intervention ?
5. Pouvez-vous donner quelques informations concernant les interventions effectuées sur ces lieux ?
6. Arrivez-vous à gérer tous les occupants ayant eu des autorisations d'installation ?
7. Quand est-ce que vous dites qu'il est temps de réagir à une situation pareille ?
8. Bénéficiez-vous d'appuis techniques et financiers pour les opérations de déguerpissement ?
9. Accordez-vous des autorisations d'occupation des trottoirs aux postulants ?
10. Si oui quelles sont les conditions à remplir ?
11. Que préconisez-vous pour mettre fin à ces occupations des trottoirs en lieux de commerce ?

Annexe N°03 : questionnaire destiné direction de la Programmation et du Suivi Budgétaires de la Wilaya de Tizi-Ouzou

Dans le cadre de préparation de mémoire de master en sciences de gestion, spécialité : Management public, on vous solliciter d'accepter de nous aider en donnant quelques statistiques, et ce pour fins scientifiques, on vous remercie d'avance.

1. Répartitions de la wilaya de Tizi-Ouzou par sexe et par Age.
2. Principaux indicateurs de l'emploi à Tizi-Ouzou.
3. Estimation de la population et la densité par daïras.
4. Répartition de la wilaya et de l'échantillon de communes par dispersion.

Annexe N°04 : Relevé non exhaustif des termes employés Pour designer l'activité échappant aux normes légales et statistiques.

1.2. Economie non officielle	1. Economie non enregistrée
1. Economie non mesurée	1. Economie non observée
1.2. Economie non déclarée	2. Economie cachée
2. Economie dissimulée	2. Economie sous-marine
2. Economie submergée	2. Economie souterraine
2. Economie clandestine	3. Economie secondaire
2.3. Economie parallèle	3. Economie duale
3. Economie alternative	2. Economie occulte
3. Economie autonome	2. Economie noire
2. Economie grise	2. Economie irrégulière
3. Economie marginale	3. Economie périphérique
3. Contre économie	2.3. Economie informelle
1.2. Economie invisible	2. Economie de l'ombre
2. Economie illégale	

Annexe N°05 : Répartition de la population résidente au 31/12/2017 :

Communes	Population Totale	Population en agglomération			Zone éparse	Superficie km2	Densité population Hab/km2
		ACL	AS	Total Pop. Agg			
TIZI OUZOU	154 458	119 269	31 571	150 840	3 618	102,36	1 509
TOTAL DAIRA	154 458	119 269	31 571	150 840	3 618	102	1 509
A. EL	20 585	7 643	12 092	19 736	850	38,55	534
AKBIL	9 059	1 541	6 668	8 209	850	37,04	245
ABI YOUCEF	7 833	5 078	2 703	7 781	51	16,86	464
AIT YAHIA	14 701	2 558	5 991	8 549	6 152	52,44	280
TOTAL DAIRA	52 178	16 821	27 454	44 275	7 903	145	360
AZAZGA	38 614	29 521	7 243	36 764	1 850	77,05	501
FREHA	26 498	8 919	16 308	25 227	1 271	68,55	387
IFIGHA	10 108	6 017	4 004	10 021	87	46,86	216
ZEKRI	3 343	1 198	1 346	2 544	798	88,51	38
YAKOUREN	12 649	2 830	7 212	10 041	2 608	79,30	160
TOTAL DAIRA	91 211	48 485	36 113	84 597	6 614	360	253
AZEFFOUN	17 620	6 480	8 576	15 056	2 564	126,66	139
AGHRIBS	12 700	770	11 786	12 556	145	65,11	195
AKERROU	4 745	1 087	3 056	4 143	601	41,75	114
AIT CHAFAA	3 843	752	2 149	2 901	943	85,49	45
TOTAL DAIRA	38 909	9 089	25 566	34 656	4 253	319	122
BENI DOUALA	21 942	10 735	10 826	21 561	382	35,09	625
AIT MAHMOUD	7 839	5 032	2 589	7 622	217	25,73	305
BENI AISSI	7 766	5 606	1 816	7 422	344	21,25	365
BENI ZMENZER	12 673	9 386	2 665	12 051	622	20,29	625
TOTAL DAIRA	50 220	30 759	17 897	48 656	1 565	102	491
BENI YENNI	5 841	5 838	0	5 838	3	34,25	171
IBOUDRAREN	5 496	1 890	3 412	5 301	195	32,50	169
YATAFEN	4 089	0	3 596	3 596	195	15,99	256
TOTAL DAIRA	15 426	7 728	7 008	14 735	393	82,74	186
BOGHNI	31 830	16 533	14 354	30 887	943	51,50	618
ASSI YOUCEF	15 193	15 178	0	15 178	15	26,28	578
BOUNOUH	9 908	4 853	3 817	8 671	1 237	26,99	367
MECHTRAS	14 374	10 609	3 612	14 221	152	17,36	828
TOTAL DAIRA	71 304	47 174	21 784	68 958	2 347	122,13	584
BOUZEGUENE	24 752	21 480	3 266	24 746	6	66,90	370
BENI ZIKKI	3 442	1 641	1 410	3 052	391	20,64	167
I. OUMALOU	13 187	860	11 727	12 588	599	50,38	262
IDJEUR	10 488	4 414	6 050	10 464	24	72,06	146
TOTAL DAIRA	51 869	28 395	22 454	50 849	1 020	209,97	247
D.BEN	34 322	32 157	1 511	33 668	654	33,41	1 027
SIDI NAMANE	11 794	4 562	5 561	10 123	1 671	42,24	279
TADMAIT	24 101	14 554	6 006	20 560	3 541	63,66	379
TIRMITINE	20 079	3 679	12 867	16 545	3 534	32,91	610
TOTAL DAIRA	90 297	54 952	25 945	80 897	9 400	172,23	524
D. EL. MIZAN	39 949	19 982	16 086	36 068	3 880	80,84	494
AIN ZAOUIA	17 793	6 868	7 551	14 419	3 374	56,89	313
FRIKAT	12 907	3 125	3 829	6 954	5 953	38,59	334
A. Y. MOUSSA	20 984	1 194	13 307	14 501	6 483	62,90	334
TOTAL DAIRA	91 633	31 170	40 773	71 943	19 690	239,21	383

Source : DPSB

Annexe N° 06 : Répartition de la population résidente au 31/12/2017 (suite) :

Communes	Population Totale	Population en agglomération			Zone éparsé	Superficie KM2	Densité de population Hbts/KM2
		ACL	AS	Total agglomérée			
L.N.IRATHEN	29 909	8 429	18 677	27 106	2 803	39,28	762
AIT AGOUACHA	4 626	1 518	1 936	3 454	1 173	26,21	176
IRDJEN	13 388	9 553	3 554	13 107	280	21,24	630
TOTAL DAIRA	47 923	19 500	24 167	43 667	4 256	86,73	553
IFERHOUNEN	12 686	3 588	7 665	11 253	1 433	32,95	385
ILLILTEN	9 308	1 361	6 367	7 729	1 579	26,84	347
IMSOUHEL	6 684	382	4 593	4 974	1 710	24,69	271
TOTAL DAIRA	28 678	5 331	18 625	23 956	4 722	84,47	339
MAATKAS	32 999	26 856	5 834	32 690	309	45,29	729
S. EL THENINE	15 333	15 206	0	15 206	127	20,86	735
TOTAL DAIRA	48 332	42 062	5 834	47 896	436	66,15	731
MAKOUDA	24 244	10 312	9 301	19 613	4 631	57,43	422
BOUDJIMA	15 912	14 732	0	14 732	1 180	34,94	455
TOTAL DAIRA	40 155	25 044	9 301	34 345	5 810	92,37	435
MEKLA	24 677	4 542	17 869	22 411	2 266	64,71	381
AIT KHELLILI	11 838	3 806	7 604	11 410	428	24,58	482
SOUAMAA	10 135	1 985	6 832	8 817	1 317	39,96	254
TOTAL DAIRA	46 649	10 333	32 305	42 638	4 011	129,25	361
OUACIFS	10 500	3 747	6 708	10 455	45	17,18	611
AIT BOUMAHDI	6 224	2 839	3 385	6 224	0	23,23	268
AIT TOUDDERT	8 676	3 540	4 274	7 814	861	34,59	251
TOTAL DAIRA	25 400	10 127	14 367	24 493	907	74,99	339
OUADHIAS	16 057	13 872	2 141	16 013	44	32,83	489
AIT BOUADDOU	14 963	12 602	2 160	14 762	201	39,30	381
TIZI N'TLETA	15 760	13 804	1 772	15 576	184	26,90	586
A.GUEGHRANE	9 868	2 227	4 132	6 359	3 509	40,51	244
TOTAL DAIRA	56 648	42 506	10 205	52 711	3 937	139,54	406
OUAGUENOUN	19 228	7 406	9 258	16 665	2 563	39,78	483
AIT A.MIMOUN	21 199	13 873	6 986	20 859	339	36,30	584
TIMIZART	30 057	1 243	26 702	27 945	2 112	65,14	461
TOTAL DAIRA	70 483	22 522	42 947	65 469	5 015	141,21	499
TIGZIRT	13 556	9 067	3 799	12 867	690	41,68	325
IFLISSEN	14 571	2 870	10 349	13 219	1 351	66,87	218
MIZRANA	9 641	2 327	5 765	8 093	1 548	57,84	167
TOTAL DAIRA	37 768	14 265	19 913	34 178	3 589	166,38	227
TIZI GHENIFF	31 036	21 896	5 006	26 903	4 133	41,07	756
M'KIRA	18 011	4 502	9 968	14 470	3 541	35,84	503
TOTAL DAIRA	49 047	26 398	14 974	41 372	7 674	76,91	638
TIZI RACHED	17 472	7 366	8 248	15 614	1 858	31,05	563
AIT OUMALOU	8 949	1 344	6 234	7 578	1 371	13,74	651
TOTAL DAIRA	26 422	8 711	14 481	23 192	3 230	44,79	590
TOTAL	1 185 011	620 639	463 684	1 084 323	100 390	2 958	401

Annexe N° 07 : Marchés informels dans la wilaya de Tizi-Ouzou

Localisation des Marchés Informels	Dimension du Marché	Périodicité	Estimation des Intervenants
Site axe 1° Novembre Tizi-Ouzou	Local	Quotidien	253
Site Draa Ben Khadda	Local	Quotidien	116 *
Site Tadmait (Marché de gros Fruits et légumes)	Local	Quotidien	200
Total	/		569

SOURCE : DPSB

Annexe N°08 : Nombre d'inscrits au registre du commerce au 31/10/2018

Secteur d'activité	Personnes physiques	Personnes morales	totale
services	30 996	2 316	33 312
Distribution en détail	30 157	771	30 928
Importation pour la vente en l'état	63	1 203	1 266
Distribution en gros	1 764	656	2 420
Entreprise de production artisanale	01	41	42
Production de biens	15 025	2 977	18 002
exportation	01	36	37
total	78 007	8 000	86 007

Source : direction du commerce

Annexe N°09 : Nombre de commerces selon leurs activités au niveau de la commune de Tizi-Ouzou au 31/10/2018

Activité	Nombre de commerces	
	Gros	Détail
Alimentation générale (épicerie)	/	929
boulangerie	/	81
boucherie	08	151
Habillement, chaussure et textile	39	1 903
Librairie-papeterie	53	664
Droguerie/ quincaillerie	59	187
Marchés de proximité	02	
Marchés hebdomadaires	01	
Marché de gros (fruits et légumes)	01	
Marché de bétail	01(hebdomadaire)	

Source : direction du commerce

Annexe N°10 : Estimation de la population totale, population active et population en âge de travailler par sexe arrêtée au 31/12/2018

rubrique	masculin	féminin	ensemble
Population totale	715 052	476 701	1 191 753
Population âge de travailler	493 755	329 170	822 925
Taux d'accroissement(RGPH2008)	/	/	0,2
Population active	336 043	105 626	441 669

Source : direction du commerce

Liste des tableaux et des figures

Liste des tableaux :

Tableau N°01 : la dualité entre les deux secteurs (formel et informel).

Tableau N°02 : Distances par rapport aux chefs-lieux des wilayat limitrophes (en Km).

Tableau N°03 : l'évolution de l'Igamie de Tizi-Ouzou.

Tableau N°04 : répartition des superficies par Dairas.

Tableau N°05 : Estimation de la population totale, population active et population en âge de travailler par sexe arrêtée au 31/12/2018

Tableau N°06 : Répartition de la population occupée par branches d'activités (2017).

Tableau N°07 : le lieu de résidence des commerçants.

Tableau N°08 : possession ou non de formation professionnelle.

Tableau N°09 : catégorie d'activité exercée par les commerçants.

Tableau N°10 : répartition des commerçants selon les raisons qui les ont poussés à choisir cette activité informelle.

Tableau N° 11 : répartition des commerçants selon leurs sources de financement initial.

Tableau N° 12 : le statut de l'activité exercée.

Tableau N°13 : le temps qu'ils passent sur les trottoirs.

Tableau N°14 : les raisons qui mène les commerçants d'occuper les trottoirs.

Tableau N°16 : nombre de personnes employés.

Tableau N°17 : la déclaration de ces employés.

Tableau N°18 : fréquence de travail.

Liste des figures :

Figure N°01 : carte géographique de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Figure N°02 : Répartition de la population par commune au 31/12/2017.

Figure N°03 : Répartition de la population occupée par branches d'activités (2017).

Figure N°04 : catégorie de sexe des commerçants.

Figure N°05 : catégorie d'âge des commerçants.

Figure N°06 : situation matrimoniale des commerçants.

Figure N°07 : le niveau d'étude des commerçants.

Figure N°08 : possession ou non de registre de commerce.

Figure N°09 : le niveau d'expérience dans l'activité.

Figure N°10 : catégorie d'activité exercée par les commerçants.

Figure N°11 : répartition des commerçants selon les raisons qui les ont poussés à choisir cette activité informelle.

Figure N°12 : répartition des commerçants selon leurs sources de financement initial.

Figure N°13 : le paiement des impôts et leur nature.

Figure N°14 : l'objectif des trottoirs.

Figure N°15 : les raisons qui mènent les commerçants d'occuper les trottoirs.

Figure N°16 : nombre de personnes employés

Figure N°17 : la durée dont ils travaillent par semaine.

Figure N°18: perspective d'avenir.

Liste des annexes

Annexe N°01 : questionnaire destiné aux différents commerçants informel.

Annexe N°02 : questionnaire destiné à la Direction du commerce de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Annexe N°03 : questionnaire destiné à la direction de la planification et de l'aménagement du territoire (DPAT) de la Wilaya de Tizi-Ouzou.

Annexe N°04 : Relevé non exhaustif des termes employés Pour designer l'activité échappant aux normes légales et statistiques.

Annexe N°05 : Répartition de la population résidente au 31/12/2017.

Annexe N°06 : Répartition de la population résidente au 31/12/2017 (suite).

Annexe N°07 : Marchés informels dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Annexe N°08 : Nombre d'inscrits au registre du commerce au 31/10/2018.

Annexe N°09 : Nombre de commerces selon leurs activités au niveau de la commune de Tizi-Ouzou au 31/10/2018.

Annexe N°10 : Estimation de la population totale, population active et population en âge de travailler par sexe arrêtée au 31/12/2018.

Table de matière :

Remerciements

Dédicaces

Liste des abréviations

Sommaire

Introduction générale.....01

Chapitre 1 : cadre conceptuel du secteur informel.....07

Introduction.....08

Section 01 : historique et définitions de concept secteur informel.....09

1.1 Historique du secteur informel.....09

1.2 Définitions du secteur informel selon les auteurs.....09

1.2.1 Selon LAUTIER.....09

1.2.2 Selon Sethuraman.....10

1.2.3 Selon ph. HUGON11

1.2.4 Selon Jaques Charmes11

1.2.5 Selon Niang .A11

1.3 Définition de secteur informel selon les pays.....12

1.4 Définition de secteur informel selon les institutions12

1.4.1 Selon le bureau international de travail(BIT).....12

1.1.4.1 La définition de 197213

1.1.4.2 La définition de 199114

1.1.4.3 La définition de 1993.....14

1.1.4.4 Définition de 2002.....15

1.4.2 Selon l'organisation internationale du travail (OIT)15

1.5 Les activités du secteur informel.....16

1.5.1 Le secteur informel inférieur16

1.5.2 Le secteur informel supérieur18

Section 02 : Relation entre le secteur informel et le secteur formel.....19

2.1 Les dualistes.....19

2.2 Les structuralistes21

2.3 Les légalistes.....22

Section 03 : Le secteur informel en l'Algérie.....22

3.1 L'économie parallèle.....	23
3.2 L'illégalisation de l'économie.....	25
Section 04 : Causes et conséquences du secteur informel.....	26
4.1 Les causes de l'informel.....	26
4.1.1 La pauvreté.....	26
4.1.2 L'exode rural.....	26
4.1.3 La crise économique.....	27
4.1.4 L'absence de l'Etat régulateur.....	27
4.2.3 Marché de travail.....	27
4.2.4 Déséquilibre sur le marché des biens et services.....	27
4.2.5 L'augmentation des activités de secteur moderne.....	28
4.2 Les conséquences économiques de commerce informel.....	28
Conclusion.....	31
Chapitre 02 : les activités informelles aux milieux urbains.....	32
Introduction.....	33
Section 01 : généralités sur le milieu urbain.....	34
1.1 Les modèles du marché de travail du secteur informel.....	34
1.1.1 Le modèle d'A.W. LEWIS 1954.....	34
1.1.2 Le modèle de HARRIS-TODARO 1969.....	35
1.1.3 Le modèle de FIELDS.....	35
1.1.3.1 Le premier modèle de FIELDS 1975.....	35
1.1.3.2 Le deuxième modèle de FIELDS 1990.....	36
1.2 Définition de milieu urbain.....	37
1.2.1 La définition de la ville selon les auteurs.....	37
1.2.1.1 Selon CHUNG et GEORGES.....	37
1.2.1.2 Selon DERYCKE, HURIOT et PUMAIN.....	38
1.2.1.3 Selon J-M HURIOT et BOURDEAU-LEPAGE.....	38
1.2.2 Définition de la ville en Algérie.....	39
1.3 Les fonctions de la ville.....	40
1.3.1 La fonction résidence.....	41
1.3.2 La fonction industrielle.....	41
1.3.3 La fonction administrative.....	41

1.3.4	La fonction territoriale.....	41
1.3.5	La fonction commerciale	42
1.3.6	La fonction touristique	42
1.3.7	La fonction culturelle et de commandement	42
1.4	Le concept « espace public ».....	43
1.4.1	Définition espace public	43
1.4.2	Caractéristiques de l'espace public.....	44
1.4.2.1	Formes de l'espace public.....	44
1.5	Définition du trottoir	45
1.5.1	Selon le dictionnaire Le Robert	46
1.5.2	Selon le Conseil d'État.....	46
1.6	Fonctions et usages des espaces publics.....	46
1.7	Les acteurs de l'espace public.....	47
1.7.1	Les acteurs économiques.....	47
1.7.2	Les acteurs politiques.....	48
1.7.3	Les professionnels de l'espace public (architectes, urbanistes et ingénieurs).....	48
1.7.4	Les habitants.....	48
1.8	Le rôle des espaces publics et des trottoirs.....	48
	Section 02 : Les activités commerciales et l'occupation des trottoirs	49
2.1	Définition de commerce.....	49
2.2	Le commerce à la willaya de Tizi-Ouzou	50
2.3	L'occupation illégale des trottoirs.....	50
2.4	Légalité ou illégalité de l'occupation de l'espace public	52
	Section 03 : Les conséquences de squattage des trottoirs.....	52
3.1	Circulation des automobiles.....	52
3.2	Le commerce informel.....	53
3.3	Le risque de vie des piétons	53
3.4	La concurrence entre les commerçants.....	53
3.5	La pollution	53
	Conclusion.....	54
	Chapitre 03 : Présentation – analyse et interprétation des résultats.....	55
	Introduction.....	56

Section 01 : Présentation du milieu d'étude et la méthodologie de l'enquête.....	56
1.1 Présentation de milieu d'étude.....	56
1.1.1 Territoire.....	57
1.1.2 Population.....	59
1.1.3 Emploi.....	62
1.2 Méthodologie de la recherche (l'enquête)	62
1.2.1 Objectif de l'enquête.....	63
1.2.2 L'échantillonnage.....	63
1.2.3 Administration et déroulement de l'enquête.....	64
1.2.4 Contenu et structure du questionnaire d'enquête.....	64
1.2.5 Le déroulement de l'enquête.....	65
1.2.6 Les méthodes statistiques d'analyse utilisées.....	66
Section 02 : Présentation et analyse des données.....	66
2.1 Les caractéristiques générales des commerçants informels enquêtés.....	66
2.2 Les données sur l'activité.....	69
2.3 Les données sur l'occupation des trottoirs.....	75
2.4 Les données sur l'emploi.....	77
Section 03 : Synthèse des résultats de l'enquête	80
3.1 Donnée sur l'activité exercée :.....	81
3.2 Le lieu d'activité :.....	81
3.3 La situation des commerçants enquêtés vis-à-vis de la réglementation.....	82
3.4 Les perspectives d'avenir du marché informel.....	82
Conclusion.....	82
Conclusion générale.....	84
Bibliographie.....	88
Annexe.....	93
Liste des tableaux et des figures.....	109
Liste des annexes.....	111
Table de matière.....	112

Résumé

L'occupation illégale des espaces publics dans les milieux urbains pose un problème de gestion de l'espace urbain. En effet, dans la ville de Tizi-Ouzou ce phénomène prend de plus en plus une importance pour les individus qui jugent que l'exercice des activités commerciales dans les espaces publics nommé « informelles » est une source d'emploi. On remarque que les espaces publics sont lieux de rencontre, d'échange, de communication et de socialisation, mais ils perdent de plus en plus leurs fonctions et usages premiers au profit de multiples activités très variées connues sous le terme de secteur informel et exercées par des acteurs de commerce.

Mots clés : *occupation illégale, espace public, milieu urbain, commerce informel, Tizi-Ouzou.*

Abstract

The illegal occupation of public spaces in urban areas poses a problem of urban space management. Indeed, in the city of Tizi-Ouzou this phenomenon is becoming more and more important for people who believe that the exercise of commercial activities in public spaces called "informal" is a source of employment. It is noted that public spaces are places of meeting, exchange, communication and socialization, but they are losing more and more their functions and primary uses for the benefit of many very varied activities known as the informal sector and exercised by trade actors.

Key words:

illegal occupation, public spaces, urban area, informal sector, Tizi-Ouzou.